



Université de Montréal

Représentations identitaires chez un homme ayant purgé une longue peine:  
Aspects stables et mobiles

par Julie Duchastel

École de criminologie  
Faculté des arts et des Sciences

Mémoire présenté à la faculté des Études Supérieures et Postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M.sc.) en criminologie

Décembre 2015

© Julie Duchastel, 2015

Ce mémoire intitulé:  
Représentations identitaires chez un homme ayant purgé une longue peine:  
Aspects stables et mobiles

Présenté par:  
Julie Duchastel

Évalué par:  
Louis-Georges Courmoyer  
Président du jury  
Dianne Casoni  
Directeur de recherche  
Suzanne Léveillé (Université du Québec à Trois Rivières)  
Membre du jury

## Résumé

Nombre de recherches portent sur la question de l'abandon de la délinquance et du processus de désistance qui la précède. Bien que les angles d'approche soient diversifiés, elles s'entendent pour dire que ce processus implique des changements sociaux autant que personnels. Ce mémoire s'est intéressé à la question des changements identitaires chez des individus qui avaient été condamnés à une longue peine d'emprisonnement et qui ont obtenu leur libération conditionnelle totale. Le principal objectif de ce mémoire est de comprendre en quoi les aspects permanents de l'identité et ceux qui sont modifiables sont à l'œuvre dans la trajectoire de changement d'un homme condamné à perpétuité pour meurtre et qui a obtenu sa libération conditionnelle totale.

La méthode qualitative qu'est le récit de vie, et selon une perspective phénoménologique, a été utilisée afin d'atteindre les objectifs de cette recherche. Un homme condamné à une sentence de prison à vie, mais ayant obtenu sa libération totale a été rencontré en dix entretiens en profondeur d'une durée d'une heure à une heure et demie. Nous avons choisi de procéder à un nombre élevé d'entretiens de type semi-directifs afin de permettre l'approfondissement des propos de l'individu rencontré. Les résultats suggèrent que certaines représentations de l'identité restent stables dans le temps alors que d'autres se transforment au fil de la trajectoire de vie. En effet, de l'analyse du récit de vie de l'individu se dégagent deux représentations stables, qui marquent durablement l'identité de ce dernier dans sa trajectoire de vie, et quatre modifiables, qui se sont développées au cours de sa détention. Les résultats montrent aussi que

les représentations stables semblent intervenir autant dans le processus criminogène que dans celui de la désistance.

**Mots-clés:** Processus de changement; désistance; points tournants; identité; identité personnelle; identité sociale; trajectoire de vie; récit de vie.

## **Abstract**

Numerous studies have focused on the issues of abandonment of crime and the desistance process that precedes it. While the approaches retained are diversified, they all point to the social as well as personal changes the process implies. This thesis focuses on the identity changes of an individual who received a long prison sentence, and who later obtained a full parole. The main objective of this thesis is to understand what are the permanent aspects of identity and those that are modifiable at work in the changing path of a man sentenced for murder and has obtained full parole.

The life approach, and in a phenomenological perspective, was used to achieve the objectives of this research. A man sentenced to a life prison and who later obtained his total release was met for ten in-depth interviews each lasting between an hour and an hour and a half. Such a large number of semi-structured type interviews allowed us to deepen our understanding. The results suggest that certain representations of identity remain stable over time while others change over the life course. Indeed, from the analysis of the individual's life story two stable representations emerged that permanently mark his identity during his life trajectory, and four modifiable, which developed during his detention. The results also show that stable representations appear to be involved in both the criminogenic process and during his desistance.

**Keywords:** Changing process, desistance ; turning point ; identity ; personal identity ; social identity ; life-course ; life narratives.

# Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iv
Table des matières.....	v
Remerciements.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre 1. Cadre Théorique.....	4
1. Processus de changement.....	5
1.1. Les moments charnières et les points tournants.....	5
1.1.1. L'événement .....	6
1.2. L'identité.....	8
1.2.1. Origine du concept d'identité.....	10
1.2.2. La conception moderne de l'identité.....	14
1.2.3. L'identité et la question de la subjectivité .....	17
1.2.4. Quelques définitions de l'identité .....	19
1.2.5. Identité sociale et identité personnelle.....	22
1.2.6. Caractère évolutif de l'identité.....	25
Chapitre 2. Problématique .....	30
2.1. Processus de désistement et transformations identitaires .....	31
2.2. Objectif de recherche .....	35
Chapitre 3. Méthodologie .....	37
3.1. Méthodologie qualitative .....	38
3.2. Perspective phénoménologique .....	39
3.3. Collecte des données.....	42
3.3.1. Considérations éthiques .....	42
3.3.2. Participant .....	43
3.3.3. Le récit de vie.....	45
3.3.4. Cas unique.....	46

3.3.5. Entretien semi-directif .....	47
3.4. Analyse des données .....	48
3.5. Limites .....	51
Chapitre 4. L'article .....	53
Chapitre 5. Discussion et synthèse.....	90
5.1. Processus de désistance de Benoit .....	96
Conclusion .....	101
Liste de références .....	106
Annexe A. ....	i



*À mes enfants, Matys et Malia*

## Remerciements

Ce mémoire est l'accomplissement d'un retour aux études effectué il y a un peu plus de cinq ans. Cette belle aventure en fut une de découvertes, de travail acharné, de grande joie, mais aussi de moments de découragements et d'inquiétude. C'est pourquoi il est important pour moi, aujourd'hui, de prendre le temps de remercier tous ceux qui ont contribué par leur soutien et leur présence à cette réalisation.

Je souhaite d'abord remercier tout particulièrement mes enfants, Matys et Malia, qui depuis leur naissance sont, pour moi, une source infinie de bonheur et d'inspiration. L'amour réciproque qui nous unit m'a donné plus d'une fois force et détermination.

Merci aussi à ma directrice, Dianne Casoni, pour sa générosité, son investissement, ses encouragements, son support et ces bonnes tasses de café si réconfortantes par moments. Nos échanges stimulants et enrichissants ont été, pour moi, un enseignement extraordinaire.

Je veux également dire merci à ma mère, Chantal Gamache, cette complice de tous les instants, qui a cru en moi dès les premiers jours. Elle n'a jamais cessé de m'accompagner dans les bons comme dans les moins bons moments. Merci à mon père Jules Duchastel et sa femme Danielle Laberge pour leur soutien tout au long de ce parcours.

Et finalement, merci à tous mes amis d'être là, à mes côtés encore et toujours, fidèles et engagés. Les moments partagés avec vous sont précieux et nourrissent mon cœur et mon esprit jour après jour. Merci à tous ceux avec qui j'ai eu des échanges ponctuels et qui ont contribué à leur manière, à la construction de ma réflexion.

## Introduction

Ce mémoire s'inscrit dans un travail de recherche plus vaste qui s'intéresse au processus de changement chez les hommes condamnés à une longue peine de prison et qui ont obtenu leur libération conditionnelle totale. De premiers résultats (Casoni, 2010) mettent de l'avant le rôle des moments charnières et des points tournants impliqués dans ce processus de changement. Ces moments significatifs de l'existence marquent le temps et l'histoire d'un individu et semblent, dans certains cas, être à la naissance du processus de désistement menant à l'abandon de la délinquance. Leclerc-Olive (1999: 11) qualifie ces moments d'événements « majeurs » ou « marquants », « où se noue une nouvelle modalité d'articulation entre une expérience réélaborée et de nouvelles modalités ».

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à la question du processus de changement, ou de désistance, qui permet à certains individus d'abandonner la délinquance. Ces chercheurs ont tenté, par leurs études, de comprendre les mécanismes et les dimensions tant personnelles que sociales impliqués dans ce processus. Maruna et LeBel (2012), par exemple, expliquent l'abandon de la délinquance par une relation réciproque et complexe entre les changements sociaux et les changements subjectifs. Leur théorie de la rédemption fait référence, notamment, à « l'effet Pygmalion » qui, tel un phénomène miroir, suppose que la foi de l'autre en un individu accroît la foi de ce dernier en lui-même: « On commence à croire que l'on est capable de changer de vie lorsque notre entourage pense que l'on peut. » (Maruna et LeBel: 2012: 51). Selon ces mêmes auteurs, les travaux récents « fournissent des preuves indiscutables que l'abandon de la délinquance à long terme implique des changements

identifiables et mesurables de l'identité ou du « moi » de la personne concernée. » (2012: 55). Nous avons pu constater au cours de nos lectures que plusieurs études récentes ont mis l'accent sur les changements identitaires. Ce sont précisément ces changements au cœur de l'identité qui ont suscité notre intérêt.

La question de l'identité est complexe et il n'est pas simple d'en donner une définition unique. Le Larousse (2015) souligne le caractère « permanent et fondamental » de l'identité, qui fait l'unicité et la singularité d'un individu. Le Petit Robert (2005) ajoute l'idée de la similitude. L'identité est un rapport, affirme Dorais (2004), elle n'existe qu'en lien avec les autres. Mucchielli (1986) et Cohen-Guichard (2008) proposent l'idée de la perception au cœur de la construction de l'identité. Ainsi le regard que l'acteur pose sur lui-même et sur les autres acteurs constitue l'un des piliers de la construction de l'identité. Mucchielli (1986) spécifie davantage sa pensée en parlant de « sentiment » d'identité qu'il définit comme étant: «...composé des sentiments de son être matériel, d'appartenance, de cohérence, de continuité temporelle, de confiance et d'existence. » (1986: 94). Qu'est-ce que l'identité sinon le sentiment d'être soi?

Change-t-on vraiment? Peut-on devenir autre que soi? Florence Calicis (2014) propose l'idée d'une transformation:

« Changer, c'est ne plus être « même », c'est passer d'un état A à un état B. Il s'agit donc d'une modification discontinue. En revanche, évoluer renvoie à une transformation lente et graduelle. C'est un processus continu, un passage progressif d'un état à un autre, plus développé, plus complexe. Ici, A est inclus dans B. » (2014: 386).

Ainsi, nous restons « même » tout en voyant certaines dimensions de notre soi se transformer. Nos lectures ont nourri notre quête de compréhension de la question de la mobilité de l'identité. Plus précisément, nous avons pour objectif principal de cette recherche de comprendre en quoi les aspects permanents et modifiables de l'identité sont à l'œuvre dans la trajectoire de changement d'un homme condamné à perpétuité pour meurtre et qui a obtenu sa libération conditionnelle totale.

Le premier chapitre de ce mémoire est consacré à la recension des écrits. Cette première étape est essentielle puisqu'elle permet de situer notre questionnement dans le contexte des savoirs et des connaissances. Pour ce mémoire, nous nous sommes particulièrement concentrée sur les réflexions et les recherches qui ont été, à ce jour, réalisées sur la question du processus de changement et sur celle de l'identité. Ce tour d'horizon nous a permis d'aiguiser et d'orienter notre propre réflexion sur ces questions. Le deuxième chapitre présente la méthodologie utilisée pour la prise d'informations et notre analyse. C'est au troisième chapitre que nous trouvons l'article. Notre choix d'inclure un article a été motivé par le désir de rendre compte de nos résultats de manière plus concise et accessible. Une discussion « élargie » suit cet article et nous permet d'effectuer un retour sur l'ensemble de notre démarche et sur ce qui en a résulté. Finalement, une conclusion incluant de nouvelles pistes de recherche complète ce mémoire.

# **Chapitre 1. Cadre Théorique**

# 1. Processus de changement

Notre recherche s'inscrit dans une recherche beaucoup plus vaste qui s'intéresse aux processus de changement psychologique chez des hommes condamnés à une peine à perpétuité et qui bénéficient d'une libération conditionnelle totale. Nous reprendrons, ici, la définition de Casoni (2010) sur le processus de changement, car elle correspond en tout point à celle que nous nous sommes donnée comme trame de fond: « Par changement, nous entendons d'abord un changement de perspective psychologique qui conduit ces hommes à modifier leurs attitudes, leurs comportements et leurs styles de vie, dont les comportements criminels font partie.» (Casoni, 2010: 352).

## 1.1. Les moments charnières et les points tournants

Nous ne pouvons pas passer à côté des concepts suivants: le *point tournant* et le *moment charnière*, puisque ces deux dimensions semblent, selon les premiers résultats de recherche, avoir une place importante dans le processus de changement des hommes que nous avons rencontrés jusqu'à maintenant. Qu'entendons-nous par « moment charnière » et « point tournant »? Selon Casoni (2010: 358) « la première expression, *moment charnière*, est utilisée pour décrire un événement, habituellement de nature interpersonnelle, où quelque chose de significatif se passe par rapport à l'autre. » Cette dimension touche davantage la prise de conscience, tandis que l'expression *point tournant* fait davantage référence à un événement extérieur qui est particulièrement porteur de sens.



### **1.1.1. L'événement**

Avant de s'aventurer davantage dans la définition de ces deux dimensions, il nous apparaît indispensable de porter notre réflexion sur la notion d'événement. Cette notion revient de manière permanente dans les écrits et semble être le point commun à l'idée de changement et à celle de transformation. Le Larousse donne une définition de l'événement d'un point de vue psychologique qui va tout à fait dans le sens de notre argumentation: « Événement: Tout ce qui est capable de modifier la réalité interne d'un sujet (fait extérieur, représentation, etc.). » N'est donc pas événement chacun des faits ou chacune des situations qui se présentent au cours d'une vie. Dans sa définition, le Larousse propose l'idée qu'un événement entraîne une modification. Nous pouvons nous demander jusqu'à quel point nous sommes conscients de chacune des modifications qui s'opèrent en nous au cours de notre existence. Toutefois, certains événements sont nettement plus marquants et associés à des moments de vie significatifs qui supposent une nouvelle orientation. Pour aller dans le même sens, Leclerc-Olive (1999) distingue des autres événements ceux qui sont « majeurs » ou « marquants », qu'elle nomme « événement biographique ». Elle nous dit, plus précisément, qu'« un événement biographique majeur, un tournant de l'existence, est un moment où se noue une nouvelle modalité d'articulation entre une expérience réélaborée et de nouvelles modalités. » (1999: 11). L'événement, ainsi présenté et pensé, nous conduit de façon incontournable à l'idée que ce dernier agit tel un pivot, une articulation au sein du récit de vie, ce moment précis où la vie semble bifurquer de son axe, où la vie bascule.

Bien que le *moment charnière* et le *point tournant* puissent être représentés par le même événement relationnel, ils semblent marquer le temps de manière bien distincte dans le récit que fait l'individu de sa vie. Plusieurs moments charnières peuvent avoir marqué la mémoire du participant sans que, pour autant, ils constituent des points tournants. Dans les deux cas, on parle d'événements où s'articulent un avant et un après. La ligne est-elle si définie? Leclerc-Olive (1997: 17) nous dit que « toute biographie comporte un certain nombre d'événements « marquants » qui sont des lieux privilégiés où s'articulent le vécu et les énoncés sur le vécu ».

Selon Leclerc-Olive (1999) se sont les « grands événements » qui constituent l'armature narrative » des biographies. Autrement dit, l'événement donne une certaine stabilité à la biographie. L'histoire pensée de manière rétrospective peut changer avec le temps en fonction des nouvelles données qui composent notre vie présente et celles qui composeront notre vie future. Ainsi, la trame de notre vécu peut être modifiée ou interprétée différemment au cours de notre vie. Les événements marquants, importants, significatifs semblent, pour leur part, rester fidèles à eux-mêmes, solides et immuables. L'événement devient ainsi le point central de la mémoire de notre vécu.

Ainsi les événements sont intimement liés au processus de changement qui s'opère en chacun de nous tout au long de notre trajectoire de vie, tout comme ils semblent liés aux changements suffisamment importants qui s'opèrent chez les hommes condamnés à perpétuité et qui obtiennent leur libération conditionnelle totale. Ces changements leur permettent de faire des choix plus adaptés socialement. Il ne faut toutefois pas oublier que ces points tournants

n'auront pas le même effet pour tous. Maruna et LeBel (2012) nous rappelle qu'un même tournant peut avoir un résultat différent selon le niveau de motivation de la personne, son ouverture au changement et l'interprétation qu'il fait des événements.

L'examen de la notion d'identité nous semble nécessaire pour bien comprendre en quoi les aspects permanents et modifiables de l'identité sont à l'œuvre dans le processus de changement qui s'opère chez un homme condamné à perpétuité pour meurtre et qui a obtenu sa libération conditionnelle totale.

## **1.2. L'identité**

La question de l'identité a pris une place importante dans les sciences sociales et les sciences humaines au 20<sup>e</sup> siècle, et ce, jusqu'à maintenant. Les chercheurs de diverses disciplines, telles que la sociologie, l'anthropologie, la criminologie, la philosophie, etc., ont étudié cette question et ont tenté d'en comprendre les différents aspects. Le concept d'identité a été à tel point disséqué qu'il est parfois difficile de s'y retrouver non seulement quant à sa définition, mais aussi quant au sens que l'on souhaite donner à ce concept.

Suite à nos lectures, une question se pose: le concept d'identité serait-il comme un « grande poche », un concept fourre-tout dans lequel on peut glisser tout ce qui constitue notre réalité d'individu? Ainsi, l'identité serait unique, mais riche de particularités. Ou bien, au contraire, y aurait-il autant d'identités qu'il y a de particularités et de relations à notre milieu? L'individu

serait alors constitué de plusieurs identités adaptées aux différents aspects de sa vie. Nous tenterons tant bien que mal de nous frayer un chemin dans le monde complexe de « l'identité », où les avis sont tout aussi divers que partagés, afin d'en dégager les aspects qui apparaissent essentiels à notre étude.

Bien que le concept d'identité retienne particulièrement l'attention des chercheurs depuis les années 1950 et 1960, comme nous le verrons plus loin, il n'a pas moins suscité des questionnements et des réflexions depuis les philosophes présocratiques. Et si nous partons de l'idée que le concept d'identité a traversé le temps et qu'il existe en dehors de l'interprétation que l'on en a pu en faire et des études que l'on a pu produire sur le sujet, nous pouvons certes émettre l'hypothèse que cette réalité existe depuis l'homme entre en relation avec son monde.

La question de l'identité est à la fois simple et complexe. D'une part, elle est simple en raison de sa nature: elle est ce qui ancre l'homme dans son milieu tout en le rendant unique. D'autre part, complexe, puisqu'elle renvoie aux différentes dimensions qui construisent l'univers d'un Homme. On pense, entre autres, à ses milieux familial et social, à son origine ethnique, à ses croyances, etc. L'identité permet à l'Homme de se reconnaître comme un être à part entière tout en étant en continuelle interaction avec ce qui l'entoure.

### 1.2.1. Origine du concept d'identité

Déjà, dans la Grèce ancienne (Prost, 2002), le citoyen qui vivait au sein d'une cité possédait une double identité: personnelle et communautaire. L'identité personnelle permettait d'identifier l'individu et de le définir par un nom et souvent par un patronyme, tandis que l'identité communautaire faisait plutôt référence aux tissus familial, social et politique, nous dit ce même auteur. Il ajoute que l'identité communautaire prime sur l'identité personnelle. Et cette dernière ne prend son importance que plus tard dans l'histoire. Bien que la philosophie grecque ait joué un rôle fondamental dans la compréhension et la définition du processus de construction identitaire, « [...] c'est surtout la convergence entre cette philosophie et la nouvelle religion chrétienne, au IIe siècle apr. J.-C., qui permet l'émergence d'une définition moderne de cette identité, un « souci de soi » qui fait de la personne non seulement une entité juridique et civique, mais aussi un fait moral » (Müller et Prost, 2002: 9). On assiste alors à la naissance de l'idée que l'identité d'un individu prend forme à partir du moment où celui-ci développe le « souci de soi ». L'identité peut exister au moment où l'individu prend conscience de ce qu'il est, de sa singularité et de son unicité au sein d'un tout.

D'abord communautaire puis personnelle, la question de l'identité a permis à l'homme de se positionner dans son milieu et face à lui même, de se connaître et de se reconnaître dans ses propres yeux et dans ceux de l'autre. Depuis toujours, l'homme cherche à se définir, à se comprendre et à répondre à de grandes questions existentielles. À ce propos, Brubaker (2001: 67) rappelle que le mot « identité » ainsi que ses équivalents ont servi, au cours de l'humanité,

à servir des questions philosophiques éternelles telles que « la permanence dans le changement manifeste, celle de l'unité dans la diversité manifeste ».

Bien que le concept d'identité ait particulièrement pris place dans les sciences sociales et humaines au cours des années 1950 et 1960, notamment avec les travaux d'Erikson, ce concept fut, bien avant ce temps, l'objet d'intérêt. Ainsi, Freud (1856-1939) et Mead (1863-1931) avaient déjà amorcé la réflexion sur le sujet en se questionnant, notamment, sur la construction de la personnalité d'un individu, sur la mise en place du moi, du *self*, du je, du soi, etc. Aussi, comment l'« autre », la société et le milieu social contribuent à la mise en place de ce que je suis. Malgré le fait que ces deux hommes aient eu un système de référence distinct, ils sont arrivés à la même conclusion quant à la construction de l'identité, c'est-à-dire que ce que nous sommes tient, bien entendu, à des critères génétiques ou de l'ordre du tempérament, mais tient également à l'interaction que l'individu entretient avec son milieu.

Déjà, au 19<sup>e</sup> siècle, Freud, psychanalyste, s'intéressait aux divers aspects et composantes de la personnalité humaine. Nour (2009) nous rappelle les grandes lignes de la théorie de Freud qui suppose que l'identification est partie intégrante de la construction de la personnalité que l'individu, ajoute-t-il, par son identification aux multiples modèles qui l'entourent et au milieu auxquels il appartient, finit par se distancier et faire ses propres choix pour lui-même.

« Freud observe que par son identification aux différents groupes sociaux auxquels il appartient, l'individu se construit une identité originale, qui va au-delà de tous ces modèles, tout en construisant, par les rapports affectifs avec celui auquel il s'identifie, des liens sociaux ». (Nour, 2009 ; paragraphe 2).

Freud déconstruit la personnalité en différentes instances: le moi, le surmoi et le ça. Ces termes sont, pour Freud, une manière de décrire le rapport que l'on a à soi-même (Casoni et Brunet, 2003). Le « moi », affirment ces auteurs, correspond à ce que l'individu conçoit de manière naturelle comme le « je ». Le « surmoi », quant à lui, correspond aux idéaux et aux impératifs qui façonnent la personnalité de l'individu et issus de l'influence des parents et de la société sur les représentations internes de ce que l'individu doit ou devrait faire et doit et devrait être (Casoni et Brunet, 2003). Le « surmoi » constitue, en fait, la conscience morale pour Freud. Le « surmoi » permet aux interdits d'acquiescer une autonomie au cœur même de l'individu (Casoni et Brunet, 2003). C'est ce qui permet à l'individu de se sentir bon ou mauvais, « en accord avec lui-même », coupable ou fautif selon son code moral interne (Casoni et Brunet, 2003). Pour sa part, le « ça » est inconscient, donc méconnu de l'individu. « Le ça correspond à ce qui, tout en étant inconscient, donc méconnu du sujet, agit sur lui comme une poussée de désir qui exige satisfaction » (Casoni et Brunet, 2003 ; 27). La psychanalyse a pour préoccupation centrale l'opposition du « ça » et du « surmoi » auquel le « moi » tente de répondre. Parfois, la réponse du « moi » sera harmonieuse et adaptée, mais d'autres fois, elle donnera naissance à un aménagement qui conduira l'individu à souffrir ou encore à causer du tort à autrui (Casoni et Brunet, 2003).

Georges Herbert Mead, psychologue et philosophe, soulève la question de la construction de l'homme et de son identité dans son lien et dans les interactions qu'il entretient avec la société à laquelle il appartient. On dit de lui qu'il est l'un des visages de la réforme sociale de Chicago à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. C'est entre les années 1900 et 1913 que Mead élaborera les fondements théoriques de sa conception de la constitution pratique et sociale de l'esprit humain. Il joue

ainsi un rôle de précurseur quant à son apport sur la compréhension et le développement du concept de l'identité. Il étudie particulièrement la place qu'occupe la société dans la construction de l'identité de l'individu. Mead envisage l'individu comme un organisme individuel qui évolue au sein d'un groupe qui est vu comme une totalité sociale. C'est dans cette dynamique que l'identité de l'individu se construit.

Mead (1934) décortique la construction de l'identité de l'individu en diverses instances: le « soi », le « je » et le « moi ». Comme défini par Mead (1934), le « soi » correspond à la fois à l'identité initiale de l'individu et à son identité globale. « Le soi est moins une substance qu'un processus par lequel la conversion de gestes est intériorisée dans l'organisme. Ce processus n'existe pas pour lui-même; il est une phase de la totalité de l'organisation sociale dont fait partie l'individu », nous dit Mead (1934). Selon ce dernier, le « soi » ne peut émerger sans l'expérience de l'autre, il ne peut s'éprouver par soi-même.

Le « je » de Mead (1934) correspond à une attitude « prosociale » ou plutôt, à une partie de l'identité de l'individu qui s'exprime dans l'interaction avec l'autre et peut, de ce fait, être plus polyvalente, tandis que le « soi » de Mead (1934) se compare plutôt au « surmoi » de Freud en ce qu'il s'agit d'une instance qui représente le regard « internisé » de l'autre. « Le « je » est la réponse de l'organisme aux attitudes des autres; le « moi » est l'ensemble organisé des attitudes des autres que l'on assume soi-même. Le soi est en quelque sorte ce que Freud appelle le « surmoi », le regard de l'autre intégré en soi-même.



### 1.2.2. La conception moderne de l'identité

Le terme « *ego identity* » ou l' « identité du moi » a été employé pour la première fois par Erikson, nous dit Kroger (1993). Ce terme d' « identité du moi » a pour idée centrale le sentiment qu'a un individu d'« être à la maison » à l'intérieur de lui-même, ajoute Kroger (1993). Tout en basant sa propre théorie psychosociale sur celle des stades psychosexuels de Freud, selon Erikson, l'identité se construit tout au long de la vie. Cependant, bien que pour lui, l'identité soit la grande affaire de l'adolescence, elle est aussi l'affaire de toute une vie (Cohen Scalli et Guichard 2008). Cette théorie a fait d'Érikson le père du concept moderne d'identité. Encore aujourd'hui, plusieurs s'y réfèrent. Erikson publie trois ouvrages significatifs sur le sujet: *Childhood and society*, *Identity and the life cycle* et *Identity: Youth and crisis*, au sein desquels l'identité occupe une place centrale, nous disent les mêmes auteurs.

Pour Erikson, nous dit Kroger (1993), le concept d'identité est composé de trois dimensions: d'abord, l'interaction entre les données biologiques; ensuite, la biographie personnelle idiosyncrasique; puis, la réponse sociétale envisagée dans un cadre historique plus large qui permet de donner davantage de cohérence, de signification et de continuité à l'expérience de vie et à la vie d'un individu. C'est d'ailleurs cette dernière dimension, nous dit Kroger (1993), qu'Erikson trouvait qu'il manquait à la théorie freudienne afin de permettre la pleine compréhension de la formation de l'identité. Par contre, en référence et en accord avec la théorie freudienne, le développement résulterait, selon Erikson, de l'interaction, à chaque

stade psychogénétique, entre le « moi » de l'individu et de son environnement social (Cohen-Scalli et Guichard, 2008).

Contrairement à Freud qui prétend que le « moi » se développe au sein d'une interaction entre le « ça » et le « surmoi », Erikson considère plutôt que le « moi » est une fonction autonome qui est façonnée par la société. Le premier lien mère-enfant (ou figure significative) est, pour Erikson (1972), fondateur de l'identité. L'enfant naît dans un milieu donné porteur d'un système de valeurs et de normes et c'est sur ceux-ci que toute identité se construit au départ. En parlant du sentiment d'identité, Erikson (1972) nous dit: « Je suggérerais volontiers qu'il surgit de la rencontre entre une personne maternelle et un petit enfant, rencontre qui relève de la loyauté et de la reconnaissance réciproque » (108). L'absence de cette « présence sacrée » aliène ou, du moins, limite la capacité de se sentir identique, car pour Erikson, on doit d'abord se sentir identique pour ensuite, se sentir unique et différent.

Pour Erikson (1972: 1982) encore, le développement identitaire se fait en huit étapes. Les quatre premiers stades de crise identitaire servent davantage à la construction personnelle: 1) confiance ou bien méfiance; 2) autonomie ou bien honte; 3) initiative ou bien culpabilité; 4) travail ou bien infériorité, « Son danger, à ce niveau, réside dans un sentiment d'inadéquation et d'infériorité » (Erikson, 1982: 175). Le cinquième stade (l'adolescence) qui oppose l'identité à la diffusion des rôles en est un crucial, mentionne Erikson (1972, 1982). Cohen-Scalli et Guichard, (2008) affirment que, lors des quatre premiers stades, la lumière est mise sur, d'une part, les interactions qui s'y développent et, d'autre part, les sentiments identitaires que les enfants y élaborent. C'est le stade où l'enfance se termine et la jeunesse

commence. « [...] ici, les rites de la puberté « confirment » le dessein de vie intérieur » (Erikson, 1972;176). Les quatre stades suivants sont davantage axés sur la construction de l'identité sociale de l'individu: 6) intimité ou bien isolement; 7) générativité ou bien stagnation; 8) intégrité personnelle ou bien désespoir.

Marcia (1966; 1976), quant à lui, fut le premier, selon Cohen-Scalli et Guichard (2008), à reprendre et à vérifier empiriquement certains aspects de la théorie d'Erikson. Entre les années 1966 et 1976, Marcia concentre ses travaux sur l'identité personnelle à partir du modèle d'Erikson, ajoutent les mêmes auteurs. Kunnen et Bosma (2006) soutiennent que l'identité est, pour Marcia, « une organisation interne, construite par soi, dynamique, de besoins, de capacités, de croyances et d'histoire individuelle » (2006:4). Des études qu'entreprend Garcia, se dégage une typologie dont deux dimensions, notamment chez les adolescents, contribuent au développement identitaire (Cohen-Scalli et Guichard, 2008): d'abord, l'exploration qui est « ...définie comme un comportement de résolution de problème visant à mettre au jour de l'information à propos de soi ou de son environnement de façon à prendre une décision concernant des choix de vie importants. »; puis, l'engagement qui « représente l'adhésion à un ensemble spécifique de buts, de valeurs, et de croyances. » (Cohen-Scalli et Guichard, 2008: 7). Quatre statuts identitaires seront dégagés de ces dimensions par Marcia (Cohen-Scalli et Guichard, 2008: 1): 1) la diffusion identitaire: les comportements sont peu adaptés, voire à risque, ce qui semble correspondre à une absence de structure identitaire et peut-être à une absence d'exploration et d'engagement; 2) la forclusion identitaire renvoie à des individus peu assurés qui s'identifient toujours au modèle parental et qui semblent s'engager dans plusieurs directions sans exploration; 3) Le moratoire identitaire: Absence d'engagement, mais

état d'exploration de la part d'individus qui semblent néanmoins capables de définir plusieurs options lors de choix importants; 4) La réalisation identitaire: Ce statut est plus abouti et mature. Par conséquent, cette personne n'est plus en quête identitaire, mais identifie les éléments identitaires auxquels elle adhère. Les statuts sont, pour Marcia, une manière, pour l'individu, de gérer la question de l'identité en fin d'adolescence (Kunnen et Bosma, 2006).

### **1.2.3. L'identité et la question de la subjectivité**

En plein cœur de l'intérêt grandissant des sciences sociales et humaines pour le concept d'identité, Mucchielli contribue d'une manière intéressante à la compréhension de ce qu'est l'identité, en posant, notamment, la question de la subjectivité et de l'apport de la conscience de l'individu par rapport à lui-même. Dans son ouvrage *L'identité*, publié en 1986, il avance d'emblée qu'il est particulièrement difficile, voire impossible, de définir d'une manière unique et objective ce qu'est l'identité. D'un point de vue extérieur, affirme Mucchielli (1986), l'identité est une définition potentielle de l'acteur qui se réfère à un certain nombre de facteurs. D'innombrables critères servent à définir ce qu'est l'identité et, selon ceux qui sont utilisés, à parler de différentes identités: objective, culturelle, groupale, sociale, professionnelle. Il est pratiquement impossible de tenir compte de tous les critères utilisés. « [...] je peux multiplier à l'infini la liste des référents identitaires à considérer » (Mucchielli, 1986: 15).

Lorsqu'on parle d'identité, affirme Mucchielli (1986), on parle « d'acteur social », individuel ou collectif. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'identité prend forme notamment lorsque l'acteur, l'individu prend conscience de lui-même de ce qu'il est et de sa place dans le monde. Mucchielli s'intéresse au sens que donne l'acteur à sa propre identité et en dégage différentes formes d'identité. Selon l'angle sous lequel l'individu envisage son identité, il parle d'identité subjective (croire en ce qu'il est), d'identité ressentie (éprouver ce qu'il est), d'identité affirmée (pouvoir énoncer son identité devant les autres), d'identité présentée (pouvoir présenter aux autres ce qu'il veut être), d'identité de façade (ne présenter que quelques parties de ce qu'il est), d'identité agie (faire un certain nombre de choses qu'il croit devoir faire), ainsi que d'identité négative représentée (pouvoir croire, éprouver, énoncer, présenter totalement ou partiellement ce qu'il ne veut pas être).

L'individu utilisera divers contextes selon ce qui est pertinent pour lui et qui lui permet de faire émerger un sens dont il a besoin pour maîtriser la situation dans laquelle il se trouve. Mucchielli (1986) propose d'aborder l'idée de l'identité dans toute sa complexité. Il parle « d'identité située ». Il nous dit: « L'identité située d'un acte social tient compte du fait que le phénomène identitaire s'inscrit toujours dans une expérience de l'existence. » (1986: 35). Mucchielli soutient que, bien qu'il y ait une part « statique », une forme de modelage identitaire, souvent installée dès l'enfance, l'identité dépend aussi de phénomènes « dynamiques ». Pour lui, « [...] les acteurs eux-mêmes sont des sujets « agissants » et que, dans certaines conditions, ils participent à la création des composantes de leurs identités personnelles et culturelles » (1986: 29).

Qu'est-ce que l'identité finalement, sinon le sentiment d'être soi-même, d'être ce que je suis? Bosma & Gerlsma (2003) soutiennent que les termes « identité » et « soi » sont souvent interchangeables. Par ces réponses, on comprend qu'il n'est pas simple de vouloir définir, dans toute sa complexité, le concept d'identité. Car, en fait, qu'est-ce que d'être? Le sens et les définitions que l'on donne au terme « identité » ont évolué, se sont parfois multipliés et s'adaptent certainement aux diverses disciplines qui l'étudient. Il n'en demeure pas moins qu'ils répondent à un besoin chez l'homme de se comprendre, de se connaître, de se situer par rapport à lui-même et par rapport à ce qui l'entoure et qui compose sa réalité. « Même les théoriciens les plus subtils, qui admettent pourtant sans difficulté la nature insaisissable et problématique du terme d'identité, affirment qu'on ne saurait s'en passer », nous dit Brubaker (2001: 72).

#### **1.2.4. Quelques définitions de l'identité**

Il nous apparaît difficile, voire impossible, de proposer une définition unique et définitive au terme d'identité, du moins, une définition qui serait en mesure de rendre compte de toutes les dimensions qui composent le concept d'identité et de sa complexité. Néanmoins, certains éléments paraissent constants dans plusieurs définitions qui ont été proposées au fil du temps et des recherches. Il semble d'abord essentiel de regarder comment deux des dictionnaires largement utilisés par l'ensemble de la population envisagent le concept d'identité. D'abord le Larousse 2015, dont nous n'avons retenu que deux aspects, nous dit que l'identité est « Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité » ainsi que l'« Ensemble des données de fait et de droit qui permettent

d'individualiser quelqu'un ». Le Petit Robert (2005, 1272), pour sa part, nous parle de l'identité ainsi: « Similitude: L'identité d'une chose avec une autre, d'une chose et d'une autre ». « Communauté ». « Caractère de ce qui est un: unité ». « Permanence ». L'un comme l'autre s'accorde pour dire que l'identité comporte les notions de permanence, de singularité et d'unicité.

Voyons maintenant quelques définitions que l'on retrouve dans les recherches effectuées par les différentes disciplines de sciences sociales et humaines. Bien évidemment, nous n'en avons retenu que quelques-unes étant donné l'étendue des recherches sur le sujet. Celles choisies donnent, toutefois, un aperçu suffisamment large permettant la mise en place d'un nouveau questionnement.

Selon Dorais (2004: 2,3), l'identité comporte trois dimensions. 1) L'identité est un rapport qui n'existe pas en soi, mais au contact des autres. « Le rapport relève très largement du subconscient, mais n'en demeure pas moins qu'il façonne la perception que chaque individu a de sa place dans l'univers. » 2) L'identité est sujette au changement. Elle est construite et cette construction se poursuit tout au long de la vie. 3) « L'identité équivaut à la relation qu'on construit avec son environnement ». L'environnement ne s'arrêtant pas au milieu naturel, signifie: les gens, les paroles, les actes ainsi que les produits matériels issus de l'activité humaine. Ce même auteur en déduit qu'on ne peut appréhender l'identité qu'à travers l'interaction, puisque celle-ci serait un processus dynamique: « Chaque individu possède sa propre conscience identitaire qui le rend différent de tous les autres » (Dorais, 19: 2). Cette dernière idée est partagée par les auteurs Kunnen et Bosma (2006) qui affirment que

« l'identité est fondamentalement relationnelle et se développe en une longue suite d'interactions entre la personne et le contexte, autrement dit, qu'elle est un système dynamique. » (2006: 184).

Mucchielli (1986: 10) pour sa part, nous propose une définition qu'il associe aux sciences humaines: « L'identité est un ensemble de significations (variables selon les acteurs d'une situation) apposées par des acteurs sur une réalité physique et subjective, plus ou moins floue, de leurs mondes vécus, ensemble construit par un autre acteur. C'est donc un sens perçu donné par chaque acteur au sujet de lui-même ou d'autres acteurs ». Mucchielli (1986) parle de « sentiment » d'identité qu'il définit comme étant: «...composé des sentiments de son être matériel, d'appartenance, de cohérence, de continuité temporelle, de confiance et d'existence » (1986: 94).

Cohen-Scalli et Guichard (2008) soutiennent, pour leur part, que: « La structure identitaire constitue le moyen par lequel les rôles et valeurs définissant l'identité sont organisés. Elle constitue le « filtre » par lequel chacun reçoit, retient, manipule, évalue ses différentes expériences de vie: ce filtre permet à chacun de donner un sens à son existence. » (2008: 9)

Finalement, Dorais (2004), Mucchielli (1986) et Cohen-Guichard (2008) amènent l'idée du rôle de la perception dans la construction du concept d'identité. On retrouve dans la définition qu'ils font de l'identité, l'idée de la subjectivité et de la signification. Ainsi, l'identité dépend non seulement de l'interaction de l'individu avec son milieu, de son identification à celui-ci et du regard de l'autre, mais aussi du regard qu'il pose sur lui-même, sur sa place et son unicité au sein même de son environnement. « Ainsi », nous dit Sartre (1996: 59), « découvrons-nous



tout de suite un monde que nous appellerons l'intersubjectivité, et c'est dans ce monde que l'homme décide ce qu'il est et ce que sont les autres. »

### **1.2.5. Identité sociale et identité personnelle**

Deux grandes dimensions du concept d'identité se dégagent de nos lectures: la dimension individuelle ou personnelle et la dimension sociale ou collective. Comme nous l'avons vu jusqu'à maintenant, les deux dimensions semblent intimement liées. Nous tenterons toutefois de dégager les particularités de chacune d'elle afin de comprendre les enjeux qui leur sont propres.

Dorais (2004) dégage trois types d'identité collective: culturelle, ethnique et nationale. Celle que nous retenons tout particulièrement est celle dite culturelle, que Dorais (2004: 5) définit comme suit:

« L'identité culturelle peut être définie comme le processus grâce auquel un groupe d'individus partageant une manière partiellement commune de comprendre l'univers, d'agir sur lui et de communiquer ses idées et ses modèles d'action, prend conscience du fait que d'autres individus et d'autres groupes pensent, agissent et (ou) communiquent de façon plus ou moins différente que la sienne. »

De ces propos, se détache l'idée de la cohabitation de la similarité et de l'altérité. L'individu est à la fois semblable aux siens, mais à la fois autre et distinct.

Malewska-Peyre (1991) parle plutôt d'identité psychosociale qui résulterait d'une interaction dialectique entre l'identité personnelle et l'identité sociale. Cela signifie qu'elle serait le « produit » de relations entre l'individu, le groupe et la société. Il la définit ainsi: « [l'identité psychosociale] nous apparaît être le résultat des messages envoyés et reçus par la personne, le produit des relations entre la personne, le groupe et l'ensemble de la société ».

Mucchielli (1986) offre une définition de l'identité de groupe: « ...unité collective réelle, mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives, continues et actives, ayant une œuvre commune à accomplir, unités d'attitudes, d'œuvres et de conduites, qui constitue un cadre social structurable tendant vers une cohésion relative des manifestations de la sociabilité ». (1986: 49). Mucchielli (1986) parle d'identité culturelle intériorisée, ce qui nous apparaît rejoindre, en quelque sorte, l'idée que l'identité personnelle est construite dans le rapport de l'individu au monde qui l'entoure et que, finalement, ce monde existe au cœur même de l'individu. Mucchielli affirme que: « [...] la culture intériorisée, c'est l'ensemble acquis des principes culturels (croyances, normes et valeur), des représentations collectives et des modèles et codes de référence. ». L'identité sociale, selon lui: « c'est l'identité consensuelle donnée par une grande partie des autres individus et groupes de la société (cela étant l'un des signes de la cohésion de l'identité culturelle). Mais cette identité sociale est connue du sujet qui généralement accepte et participe - par ses affiliations volontaires notamment - à cette définition » (1986: 86).

En ce qui concerne l'identité individuelle, Malewsky-Peyre (1991: 224) la qualifie ainsi: « Nous croyons que l'identité individuelle est un ensemble organisé (structuré) de valeurs, de sentiments, d'images, d'expériences et de plans d'avenir qui concerne le soi. »

D'abord envisagée comme groupale ou sociétale, l'identité est devenue, avec le temps, une histoire de plus en plus individuelle. Mais le caractère personnel de l'identité ne peut toutefois être dissocié de sa relation avec son milieu. L'identité ne peut pas être comprise de manière unilatérale et unique. Sa complexité a été étudiée sous plusieurs angles et par plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ainsi, on a pu mettre en lumière les différents aspects de l'identité, ses différents éléments de construction et ses différentes facettes. Freud et Mead proposent d'abord l'idée que l'identité est composée de plusieurs dimensions qui interagissent au sein de l'individu et qui forment un tout animé par certaines oppositions. Une des dimensions correspond aux pulsions, aux désirs, à la « sève de vie » et la deuxième au regard de l'autre, aux normes, aux règles, etc., pour former un tout identitaire comme le « moi », le « self » ou le « soi ».

L'étude des écrits qui précèdent nous montre, en outre, que la notion d'identité est extrêmement complexe, qu'elle est également en lien étroit avec des transformations, tant sur le plan subjectif que social. Il est donc important, ici, d'examiner le caractère évolutif de l'identité.

### **1.2.6. Caractère évolutif de l'identité**

Les études sur cette question ont davantage porté sur le caractère évolutif de l'identité. Erikson, par exemple, propose que la vie serait une succession d'étapes habitées par des crises « existentielles », qui permettent de se repositionner et de transformer, en quelque sorte, son identité, de l'adapter. L'identité serait donc en perpétuelle évolution. Pour sa part, Mucchielli (1986) centre son intérêt particulièrement sur le point de vue de l'individu lui-même, sur son regard et sur sa conscience envers lui comme envers la société qui l'entoure. Ainsi, diverses facettes de son identité s'activent en fonction de l'environnement.

Tous s'entendent pour dire que l'identité n'est figée ni dans le temps ni dans l'espace. C'est un concept qui est en perpétuel mouvement. Pourtant, l'une de ses caractéristiques est sa permanence dans le temps, son aspect fondamental dans la construction de l'individu, son unicité. Peu importe le langage ou les termes utilisés, il ressort de nos lectures, l'idée d'une division, au cœur même de l'individu, des différentes parties qui le constituent. Persiste toujours ce rapport, ce lien, cette union entre « qui je suis fondamentalement et qui je suis aux yeux des autres », entre la partie de moi qui s'est construite et celle qui a commencé à exister au moment même de ma conception.

L'identité paraît évoluer et se transformer en partie avec le temps. Cependant, certains aspects de cette identité semblent immuables. Effectivement, nos lectures jusqu'à présent nous montrent que l'identité aurait une dimension statique et une autre qui ne l'est pas. Ce qui est acquis est acquis, mais peut évoluer au fil des rencontres et des événements qui parsèment la

vie d'un individu. Mead (1934) parle du concept d'émergence qui implique une réorganisation, et ainsi, fait surgir quelque chose qui n'était pas là auparavant. Il rapproche ce phénomène de celui de l'hydrogène qui se lie à l'oxygène pour donner de l'eau. L'eau n'existe ni dans l'une ni dans l'autre des composantes du départ, mais seulement dans la combinaison des deux.

L'une des caractéristiques de l'identité, telle que reconnue couramment, est de perdurer dans le temps. Il n'en reste pas moins que plusieurs s'entendent pour dire que certains aspects de cette identité se modulent au fil des expériences de vie, que l'identité n'est, certes pas, immobile et rigide. Plusieurs observations ont mis de l'avant le caractère changeant et souple, en quelque sorte, de l'identité. Comment alors expliquer cette dualité, cette opposition à première vue?

Brubaker (2001: 74) sépare les conceptions d'« identité » en deux catégories: d'abord, les conceptions fortes, qui supposent que « le sens courant d'« identité » évoque fortement au moins l'idée d'une sorte de « similitude » à travers le temps, d'une persistance, de quelque chose qui demeure identique, semblable, tandis que d'autres choses changent »; puis, les conceptions faibles ou molles de l'« identité ». Ces dernières sont, selon ce même auteur, « couramment accompagnées de qualificatifs indiquant que l'identité est multiple, instable, fluente, contingente, fragmentée, construite, négociée, etc. ».

Jane Kroger (1993) fait une distinction entre contenu identitaire et structure identitaire sous-jacente, nous disent Cohen-Scalli et Guichard (2008). Kroger (1993) dit, en parlant du

processus de formation identitaire au cours de l'adolescence, qu'il peut impliquer des changements à la fois dans les contenus identitaires et dans la structure identitaire sous-jacente. Ainsi, le développement prolongé à l'âge adulte peut comporter ou non un changement dans l'un ou l'autre de ces deux domaines.

Delage (2014), parle plutôt d'une distinction entre l'identité et les diverses appartenances identitaires. Selon ce dernier, l'« identité » fait référence à une personne unique tandis que les liens d'appartenance font référence à tous les liens d'appartenance que ce même individu entretient avec son milieu. Ainsi, pour Delage (2014), l'identité est un processus dialogique entre le « je » et le « nous ». Pour lui, l'une des façons d'envisager le rapport entre l'identité et les appartenances est de permettre la « possibilité de flexibilité et de transformation de l'identité au gré des rencontres avec des autrui significatifs » (2014: 379). « Dans l'espace social, certaines invariances définissent des appartenances primaires, tandis que des appartenances secondaires introduisent la possibilité de changement », propose Delage (2014: 375).

Delage encore (2014) voit l'identité comme une articulation entre les appartenances à l'espace social et à l'espace de soi. Selon ce chercheur, la modification de ces espaces correspond à un parcours adaptatif et donc à des changements. Delage (2014) propose que l'identité repose, avant tout, sur l'image du corps en tant que construction psychique de l'image de soi. « L'identité s'établit ainsi dans les interactions précoces et dans la construction de l'image du corps » (Delage, 2014: 384). Au cours de l'existence, ajoute-t-il (2014), bien que notre corps soit en constante évolution, nous demeurons tout de même avec le sentiment de rester « le

même ». Nous éprouvons donc une relative continuité de notre identité tout au long de notre trajectoire de vie.

« Change-t-on vraiment? », demande Florence Calicis (2014). Elle est d'avis qu'il s'agit d'une transformation plutôt que d'un changement. En effet, elle affirme que: « Changer, c'est ne plus être « même », c'est passer d'un état A à un état B. Il s'agit donc d'une modification discontinue. En revanche, évoluer renvoie à une transformation lente et graduelle. C'est un processus continu, un passage progressif d'un état à un autre, plus développé, plus complexe. Ici, A est inclus dans B » (2014: 386).

Se pose alors les questions de la perception et de la subjectivité. Le processus de transformation, ce « passage progressif d'un état à un autre » nous renvoie-t-il à des changements réels de certains aspects de l'identité en soi ou plutôt à l'idée qu'on s'en fait, à la perception qu'on en a? Certains auteurs ont proposé que l'identité n'existe pas en soi, qu'elle prend forme dans son rapport à l'autre. Serait-ce à dire que tous les aspects d'un individu changent au gré des rencontres et des expériences? Ou n'existe-t-il pas des aspects fondateurs de l'identité qui ne changent pas et auxquels s'articulent certains changements?

Pour certains individus, l'une ou l'autre des éventualités semblent possibles. Mucchielli (1986) nous dit que, pour des individus dits « pathologiques » (identité en fonction de critères normatifs), deux cas sont envisageables lorsqu'on demande à ces individus de décrire leur identité. D'une part, il y a l'individu « [...] enfermé dans un monde duquel il ne peut sortir » (1986: 23). Cet individu donnera des définitions qui tourneront autour du même thème et ne

pourra offrir que des définitions identiques de lui-même. Il présente une identité répétitive. D'une autre part, il y a l'individu qui ne sait quoi répondre. « C'est que son identité, pour lui, n'a pas de sens » (Mucchielli, 1986: 23). Il ne voit pas pour qui et comment se positionner dans le monde. « Son identité fluctue au gré de ses sentiments intérieurs » (1986: 23). « Ces exemples tirés de la pathologie clinique nous confirment que l'identité est une affaire de sens issue d'une conceptualisation de soi », affirme Mucchielli (1986).

Delage (2014) dit, pour sa part, que « la liberté d'être soi oblige une lutte identitaire » (2014: 381). Il fait ainsi référence à la société moderne qui n'offre plus, comme à une certaine époque, des statuts clairs et particuliers qui agissaient tels des « filets de sécurité » à ses membres. Dans son ouvrage, « la fatigue d'être soi », Ehrenberg (1998) va dans le même sens et affirme qu'à travers le temps nous sommes passés du sentiment de culpabilité à celui de responsabilité, et ce, devant un monde de possibles où l'individu doit s'adapter à tout moment. « En effet, il faut toujours être visible aux autres », nous dit Delage (2014). Selon ce dernier, l'individu qui voit son identité fragilisée par l'inconsistance de ses appartenances, semble avoir un besoin constant de reconnaissance. « L'individu autosuffisant perd son identité. » (Delage, 2014: 381). Cet individu n'est plus dans l'échange avec l'autre, pas plus qu'il n'est en véritable relation ou en dialogue: « il est saturé de paroles qui ne veulent pas véritablement dire quelque chose, de communications qui ne sont pas des échanges ». (Delage, 2014: 381).



## **Chapitre 2. Problématique**

Comme nous l'avons vu précédemment, l'identité est un concept complexe, difficile à cerner, mais encore plus laborieux à étudier. Les travaux de divers chercheurs explorés pour la réalisation de ce mémoire soutiennent la nécessité, l'intérêt et la pertinence d'étudier et d'approfondir le concept d'identité. Ce concept est au cœur même de notre problématique, notamment en ce qui a trait aux changements identitaires dans un processus de désistement.

## **2.1. Processus de désistement et transformations identitaires**

Plusieurs théories ont été mises de l'avant afin d'expliquer l'abandon de la délinquance. Certaines ont mis en leur centre des motivations externes pour expliquer cet abandon, tandis que d'autres ont plutôt trouvé leurs explications dans des facteurs internes. Maruna et LeBel (2012), pour leur part, sont plutôt partis du principe que l'abandon de la délinquance s'expliquerait davantage par la relation réciproque et complexe entre les changements sociaux et les changements subjectifs. La théorie de Maruna et LeBel (2012), qu'eux-mêmes qualifient de théorie de rédemption, trouve sa source dans l'idée de l'effet pygmalion de Rosenthal, dans la théorie de l'étiquetage et dans les travaux de Lemert (1951) sur la déviance primaire et secondaire. L'effet pygmalion a pour hypothèse que les attentes des autres engendrent, chez l'individu, une plus importante foi en soi et permettent donc aussi des réalisations subséquentes à la hauteur de cette foi. Tel un phénomène de miroir, l'effet pygmalion suppose que la foi de l'autre sur soi accroît la foi de l'individu en lui-même. « On commence à croire que l'on est capable de changer de vie lorsque notre entourage pense que l'on peut. » (Maruna et LeBel: 2012: 51). La théorie de l'étiquetage abonde un peu dans le même sens, d'une

certaine manière. Lorsque la société stigmatise un individu comme étant déviant, par le même coup, elle écarte et exclut ces individus, nous disent Maruna et LeBel (2012): « ceux-ci n'ont plus que des occasions limitées d'atteindre au respect de soi et d'appartenir à la société classique... » (2012: 53). Comme pour l'effet pygmalion ou miroir, lorsque l'entourage pense que l'individu n'a que peu de chances de changer de vie, il devient difficile voire impossible pour lui de trouver la foi en soi nécessaire à ce changement de cap. Deux phases d'abandon de la délinquance sont soulignées par Maruna et LeBel (2012) qui font « pendant à la formulation de la déviance de Lemert » (55): l'abandon primaire et l'abandon secondaire. Le premier signifie toute pause ou période sans délit. Le second implique un remaniement plus profond de l'individu. Non seulement celui-ci ne commet pas plus de méfaits, mais son identité est modifiée, voire « transformée ». Les rôles existants sont perturbés et forcent une réorganisation fondée sur de nouveaux rôles, soutiennent Maruna et LeBel (2012).

La rédemption, soutiennent Maruna et LeBel (2012), suppose le regard de l'autre. Un regard porteur de pardon et de reconnaissance face aux accomplissements et à la participation d'une personne. « Ce changement de regard d'autrui est au cœur du processus de miroir », ajoutent Maruna et LeBel (2012: 59). Selon ces auteurs, les travaux récents « fournissent des preuves indiscutables que l'abandon de la délinquance à long terme implique des changements identifiables et mesurables de l'identité ou du « moi » de la personne concernée » (Maruna et LeBel, 2012: 55 ).

Liem et Richardson (2014) nous rappellent que Maruna place trois éléments centraux dans le scénario de rédemption: 1) Le « *normal core self* » ou le noyau identitaire normal; 2) La

« *generative motivations* » ou motivations altruistes (renvoi au fait d'aider autrui et de donner un sens à son expérience); 3) Le « *sense of agency* » ou l'agentivité (soit la capacité, pour l'individu, d'être maître de ses décisions et de ses actions). Le noyau identitaire normal suppose d'être comme les autres et adapté aux normes. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à développer et à entretenir ce sentiment chez l'individu. Liem et Richardson (2014) reprennent l'idée de Braithwait (1999) selon laquelle la honte peut permettre non seulement de stigmatiser l'individu, mais aussi de le réintégrer. Une autre tactique utilisée par l'individu pour maintenir ce noyau identitaire normal est d'utiliser des techniques de neutralisation telles que le déni ou la diffusion de la responsabilité. Les anciens délinquants parleront de leur criminalité passée comme étant de l'ordre de l'événement raté, de l'échec. Ceci se traduit par des justifications, des excuses ou d'autres explications, affirment Liem et Richardson (2014). Le deuxième élément est celui des motivations altruistes qui peut se définir ainsi: le fait de percevoir son existence comme significative et d'avoir le sentiment d'accomplissement en font partie. Puis, le troisième élément, l'agentivité fait référence à la capacité, pour l'individu, de reprendre les rênes de sa vie. Le terme « *agency* » fait référence à « *agentic* » comme étant une action qui peut être modifiée par l'acteur sur demande. L'étude de Liem et Richardson (2014) s'intéresse aux hommes qui ont été condamnés à perpétuité, puis libérés. Deux cohortes distinctes ont participé à la recherche: les individus qui ont abandonné la délinquance et ceux qui ont récidivé. Les auteurs se demandent de quelle manière les trois éléments du scénario de rédemption semblent intervenir chez l'un et chez l'autre des deux groupes. La principale différence entre les deux groupes concerne l'agentivité. En effet, les récidivistes ont démontré une très faible capacité à se prendre en main, à être maître de leurs décisions et de leurs actions. Ils expliquent facilement l'ensemble de leurs comportements délictueux et leur

récidive par des facteurs hors de leur contrôle. Ils ont tendance à jeter le blâme sur des facteurs qui leur sont extérieurs, abdiquant la responsabilité pour leurs actions. Ceux n'ayant pas récidivé, au contraire, se responsabilisent davantage pour leurs choix et leurs actions, en dépit d'une tendance à chercher à expliquer néanmoins pourquoi ils ont agi comme ils l'ont fait.

Devant ces constats, deux questions s'imposent. Pour les individus dits pathologiques comme pour ceux dits « normaux » qui ont une « identité en fonction des critères normatifs », pour reprendre les mots de Mucchielli (1986), les changements identitaires ne seraient-ils pas dus, en partie, aux souvenirs qu'on en a? Certaines composantes de l'identité changent-elles vraiment ou est-ce le souvenir, le récit qu'on en fait qui change?

Van der Liden et Lardi (2006) apportent un élément de réponse en s'intéressant au rôle de la mémoire « autobiographique » dans la construction du sentiment d'identité. En effet, ils en concluent que ce rôle est essentiel et fondamental. « [...] nos souvenirs sont façonnés par ce que nous sommes et par ce que nous avons été amenés à penser, imaginer et croire », nous disent-ils (151). Ils ajoutent que nous récupérons de préférence les souvenirs qui correspondent à l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes et du monde.

L'être humain se maintient dans une perpétuelle recherche d'équilibre, et ce, tant biologiquement que psychologiquement. « En fait, le vivant se soutiendrait d'une suffisante flexibilité entre continuité et discontinuité » (Delage, 2014: 385) et ce, tant sur le plan biologique que psychologique. Afin que le vivant se maintienne comme vivant, il doit alimenter sa différence en négociant perpétuellement avec son environnement, nous dit Delage

(2014). La mémoire intervient, nous dit-il, dans cette construction permanente de ce qui a été construit et donc, appris. Elle permet, ajoute-t-il, d'ajouter la dimension temporelle dans notre raisonnement. « On y trouve les mêmes impératifs de flexibilité entre continuité et discontinuité; entre permanence et changement.» (Delage, 2014: 385). Pour leur part, Liem et Richardson (2014) rapportent que les études empiriques démontrent que les personnes qui abandonnent les activités criminelles présentent des changements identifiables, d'une part, dans leur identité et, d'autre part, dans le récit qu'ils font d'eux-mêmes (*self narrative*).

Il semble y avoir la part de soi qui change et celle qui reste la même. Delage (2014) rapporte d'ailleurs l'idée de tension entre deux composantes de l'identité: la « mêmété » et « l'ipséité » d'abord introduites par Ricoeur (1991). La « mêmété » est ce qui demeure connu et fidèle à soi-même dans l'expérience personnelle. Elle suppose une permanence dans le temps. « L'ipséité » suppose l'inclusion de la nouvelle expérience au sein de la permanence de soi. En ce qui concerne notre recherche, toutes nos lectures nous ont amené à nous interroger sur la question de la mobilité de l'identité.

## **2.2. Objectif de recherche**

Nous avons pour objectif général de comprendre en quoi les aspects permanents et modifiables de l'identité sont à l'œuvre dans la trajectoire de changement d'un homme condamné à perpétuité pour meurtre et qui a obtenu sa libération conditionnelle totale.

Puis, trois sous objectifs spécifiques alimenteront notre questionnement et notre analyse. Notre premier sous-objectif est d'identifier les aspects permanents et modifiables de l'individu rencontré. Le deuxième est d'établir la trajectoire de changement du participant. Et enfin, le troisième sous objectif est de comprendre comment les aspects permanents et modifiables de l'identité sont à l'œuvre dans la trajectoire de changement du participant.

Étant donné la nature de notre recherche, la formulation d'une hypothèse n'est pas compatible avec les choix méthodologiques de notre démarche, tels qu'ils sont présentés dans le chapitre suivant.

## **Chapitre 3. Méthodologie**



Nous présentons dans ce chapitre les outils méthodologiques auxquels nous avons eu recours pour la cueillette et l'analyse de nos données. Nous avons choisi de travailler selon une méthodologie qualitative et une perspective phénoménologique. La première partie présente la nature de la méthode qualitative que nous avons choisie et la deuxième, la perspective phénoménologique pour laquelle nous avons opté. La troisième partie explique notre démarche de collecte de données. Elle comprend les considérations éthiques, le récit de vie, les choix d'un cas unique et d'un entretien semi-dirigé. L'analyse des données et les limites de ce type de méthodologie concluent ce chapitre.

### **3.1. Méthodologie qualitative**

Ce mémoire a pour objectif général de comprendre en quoi les aspects permanents de l'identité et les aspects modifiables sont à l'œuvre dans la trajectoire de changement d'un homme condamné à perpétuité pour meurtre et qui a obtenu sa libération conditionnelle totale. Nous avons comme objectifs plus spécifiques d'identifier ces aspects de l'identité de l'individu rencontré, d'établir la trajectoire de changement de ce dernier ainsi que de comprendre comment ces aspects sont à l'œuvre dans la trajectoire de changement du participant.

La méthode qualitative nous est apparue, d'emblée, la méthode à privilégier pour atteindre nos objectifs. Cette méthode a pour centre d'intérêt l'acteur, l'individu. Elle s'intéresse aux

significations et tend à expliciter le sens de l'expérience et du vécu des acteurs. Comme l'affirment Paillé et Mucchielli (2008), le sens n'est jamais donné à l'avance, tout comme il n'est jamais clair, ni unidimensionnel, ni même neutre. C'est pourquoi cette méthode est tout à fait indiquée dans le cadre de notre recherche, puisqu'elle permet au sens que donne l'acteur à son expérience d'émerger. Ainsi, nous serons plus en mesure de saisir les divers éléments qui ont pu contribuer aux différents changements vécus par l'individu rencontré, au cours de sa trajectoire de vie.

Selon Mucchielli et Paillé (2012), la recherche qualitative comporte deux grands aspects. Le premier comprend l'ensemble des instruments et des méthodes permettant de recueillir des données qualitatives. Le second est l'ensemble du processus, mené de manière naturelle, associé à cette méthode. Ce processus ne nécessite aucun artifice, tel que des appareils sophistiqués ou, encore, des mises en situation artificielles. La recherche qualitative vise la compréhension et l'interprétation des pratiques et des expériences plutôt que la mesure de variables à l'aide de procédés mathématiques.

### **3.2. Perspective phénoménologique**

La phénoménologie trouve ses sources chez le philosophe Husserl (1859-1938). La phénoménologie de ce philosophe s'intéresse au vécu plutôt qu'aux objets extérieurs, au monde. Il privilégie « un retour aux choses elles-mêmes » et pose la subjectivité comme

fondement de toute science, soutient Meyor (2007). La phénoménologie a, par la suite, marqué les travaux de plusieurs chercheurs, notamment de Merleau-Ponty, parmi les plus connus.

« La phénoménologie, c'est l'étude des essences, et tous les problèmes, selon elle, reviennent à définir des essences: l'essence de la perception, l'essence de la conscience, par exemple. Mais la phénoménologie, c'est aussi une philosophie qui replace les essences dans l'existence et ne pense pas qu'on puisse comprendre l'homme et le monde autrement qu'à partir de leur « facticité » (Merleau-Ponty, 1914: 12).

Comme l'écrit Anadon (2006), l'approche phénoménologique constitue une démarche qui cherche à mettre l'accent sur le vécu d'un individu et sur son expérience subjective et, finalement, à étudier la conscience humaine en faisant abstraction, autant que cela est possible, des idées préconçues.

Comme l'affirme Giorgi (1997), la phénoménologie implique de mettre de côté les connaissances acquises relatives à un phénomène pour être en mesure de l'appréhender « en toute innocence ». Cette approche permet de considérer ce qui est donné comme il est donné, à savoir « une présence » ou un phénomène. De plus, adopter cette posture de recherche, « appelle une véritable conversion du regard du chercheur et suppose un véritable investissement du chercheur moyennant sa propre subjectivité. [...] Le phénoménologue n'est plus cet observateur neutre du phénomène, mais le pôle subjectif lui-même à partir de qui et de quoi tout prend sens. » (Meyor, 2007: 113).

Comme notre recherche vise à comprendre non seulement le processus évolutif de l'individu, mais à saisir le sens et la signification que celui-ci donne à ses expériences et à son vécu, l'approche phénoménologique sert bien notre objectif:

« Au lieu d'être explicative, en étudiant les faits et les significations que les sujets donnent aux phénomènes, la méthode phénoménologique est essentiellement descriptive et compréhensive. Ce qui différencie cette approche d'autres approches qualitatives est qu'elle met l'accent sur le vécu de l'individu et sur l'expérience subjective. » (Anadon, 2006: 19).

L'approche phénoménologique est d'autant plus pertinente pour notre recherche puisque la question de la subjectivité se retrouve au cœur de notre questionnement. En effet, le concept d'identité, la compréhension de ses diverses dimensions ainsi que ses transformations au cours d'une trajectoire de vie constituent le centre de notre recherche. L'identité dépend en grande partie du regard subjectif que l'individu pose sur lui-même (Mucchielli, 1986; Bertaux, 1997). Ceci nous renvoie donc l'aspect subjectif de l'identité.

De plus, la phénoménologie étant « essentiellement descriptive et compréhensive », elle permet aux phénomènes d'émerger en toute liberté, de se révéler comme un en-soi. C'est pourquoi il est si important pour nous de nous approcher le plus possible de la personne.

Maruna et LeBel (2012) nous rappelle qu'un même tournant peut avoir un résultat différent selon le niveau de motivation de la personne, selon son ouverture au changement et l'interprétation qu'il fait des événements. Ce qui nous intéresse ici est de comprendre le parcours d'un homme. Comprendre ce qui pour lui a été significatif.

« Ainsi, comprendre la phénoménologie sous sa qualité de méthode et le sujet sous son statut d'intentionnalité, voire de non-intentionnalité, confère à l'exercice phénoménologique une valeur tout à fait inédite » (Meyor, 2007: 112)

### **3.3. Collecte des données**

#### **3.3.1. Considérations éthiques**

La première étape a été d'obtenir un certificat d'éthique en bonne et due forme nous permettant de rencontrer l'individu sélectionné, et cela, selon le type de méthode choisie, soit la cueillette de son récit de vie. Il est à préciser que ce certificat d'éthique s'inscrit dans une recherche plus large, qui étudie le processus de changement chez des hommes qui ont été condamnés à une longue peine de prison et qui ont obtenu leur libération conditionnelle totale.

Avant même le premier entretien, l'individu rencontré a signé un formulaire de consentement (Annexe a) nous autorisant à utiliser son discours à des fins d'études et d'analyse. Un soin particulier a été pris pour garantir l'anonymat des données recueillies puisqu'elles donnent un accès privilégié à l'histoire personnelle du participant. Les enregistrements numériques sont conservés dans un classeur, sous clé, et les fichiers informatiques sont protégés par un mot de passe. Toutes les informations permettant d'identifier le participant ont été maquillées ou omises, sans altérer le sens de son histoire. Seules les informations pertinentes à l'objectif de cette recherche ont été utilisées (Gabbard, 2000).

### **3.3.2. Participant**

Trois personnes ont été approchées afin de participer à l'étude. Deux d'entre elles n'ont pas été retenues, car elles ne répondaient pas aux critères de sélections. Les deux ont été rencontrés en entrevue d'une heure une fois. Le premier ne correspondait pas aux critères de sélection et le second n'a jamais rendu nos appels pour des entrevues subséquentes.

L'unique participant de cette étude est un homme condamné à perpétuité actuellement en libération conditionnelle totale. Il s'agit de la forme la moins contraignante de libération conditionnelle qui peut être offerte aux détenus par la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Elle est habituellement réservée aux détenus qui ont fait la preuve d'une réhabilitation complète et permanente. Ces détenus condamnés à perpétuité ont démontré à la Commission de libérations conditionnelles qu'ils ont les capacités de vivre comme un citoyen responsable, respectueux des lois et des règlements et de n'avoir besoin que d'une surveillance minimale pour maintenir ce comportement.

Le recrutement du participant s'est fait à l'aide de la méthode « boule-de-neige », c'est-à-dire en contactant des détenus à perpétuité en libération conditionnelle totale puis en leur demandant s'ils connaissaient des personnes susceptibles d'être intéressées à participer à la recherche. Puis, à la suite de quelques échanges téléphoniques, un premier contact téléphonique avec le participant à la recherche, Benoit (prénom fictif), a été établi. Deux critères d'exclusion ont été respectés dans le choix du participant. Premièrement, il ne devait

pas présenter de trouble cognitif susceptible d'affecter sa mémoire ou son discours. Deuxièmement, il ne devait pas présenter de désordres de santé mentale qui puissent affecter sa faculté de rappel ou de narration. Ces critères ont été évalués lors du premier contact avec le participant au cours d'une courte entrevue téléphonique.

Les informations concernant la recherche et les implications du participant dans le processus ont été expliquées à l'individu dès la première rencontre. Le formulaire de consentement (Annexe A) lui a été aussi présenté et explicité à ce moment-là. Le participant l'a signé. En plus d'une compensation financière de 300 \$ pour l'ensemble des rencontres, une seconde compensation, d'ordre moral, est possiblement entrée en jeu dans la décision de l'individu de participer à la recherche. En effet, selon Maruna (2001), la plupart des détenus désirent partager leur histoire, qu'ils savent unique, parce qu'ils espèrent que cela puisse aider à prévenir des trajectoires semblables à la leur. Le fait de mettre son récit en forme permet au participant d'y donner une cohérence et: l'« engage en toute occasion à reconsidérer, réélaborer des scénarios probables autour des mêmes personnages, décors et situations évoqués » (Orofiamma, 2002: 170). Cela lui permet d'approfondir sa propre histoire et de consolider son identité.

Nous avons choisi de ne pas élaborer sur les détails du crime commis par Benoit ni d'en donner trop de précisions, tels les circonstances, les lieux, etc. dans le but souhaité de protéger l'anonymat du participant.

### **3.3.3. Le récit de vie**

Notre recherche se penche sur le parcours de l'individu que nous avons rencontré, sur son cheminement et sur ce qu'il a retenu de son vécu et de son expérience au cours de sa trajectoire de vie. C'est pourquoi, afin d'atteindre nos objectifs de recherche énoncés plus haut, nous avons choisi cette méthode de collecte des données. Nous souhaitons en dégager les thèmes centraux qui nous permettront, nous l'espérons, de comprendre les changements de certaines représentations de son identité qui ont eu lieu ou non en cours de route. Il importe donc de s'approcher le plus possible de sa réalité afin que ces thèmes puissent émerger de manière naturelle. La méthode qualitative, qu'est le récit de vie, est tout à fait indiquée dans le cas de cette recherche puisqu'elle offre une place de choix au sujet et à sa singularité. Le récit de vie a été privilégié pour permettre l'accès aux données nécessaires à la rencontre des objectifs puisqu'il offre la possibilité de s'interroger sur « le déroulement d'un parcours » (Orofiamma, 2002: 164) et d'avoir accès à l'ensemble de l'histoire d'une personne.

Le récit de vie consiste à recueillir le récit que l'acteur fait de sa propre expérience. La vie, dont l'individu fait le récit, s'est inévitablement déployée dans la durée. Bien que le récit de vie se nourrisse essentiellement du passé, affirme (Million-Lajoinie, 1999), il trouve son sens dans les valeurs et les idéologies actuelles de l'individu. Le récit que fait l'individu de sa trajectoire de vie devient, en quelque sorte, un révélateur identitaire de ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire non seulement le porteur de tout ce qu'il a été et de tout ce qu'il a vécu, mais aussi, le porteur de toutes les transformations de son monde intérieur et de ses représentations. « Le récit de vie constitue bien alors une sorte de révélateur identitaire, un



apprentissage du moi par le moi » propose Million-Lajoinie (1999:108). Van der Liden et Lardi (2006: 151) ajoutent que: « [...] nos souvenirs sont façonnés par ce que nous sommes et par ce que nous avons été amenés à penser, imaginer et croire ». Nous récupérons de préférence, disent-ils, les souvenirs qui correspondent à l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes et du monde.

La durée qu'implique une trajectoire de vie est parsemée d'étapes ou encore d'événements significatifs. Les événements restent les noyaux de toute forme possible de mise en intrigue, affirme Bertaux (1997), et ce, malgré le fait que chaque individu puisse raconter les mêmes événements chacun à sa manière et selon ses propres intérêts. Le sujet qui fait le récit de sa vie peut, non seulement en restituer les événements, mais aussi leur ordre, qui est généralement correctement rendu par le sujet, ajoute Bertaux (1997). Ce qui nous permet, en tant que chercheur, de comprendre plus aisément les contextes sociaux et les environnements qui ont servi de trame de fond à certains événements narrés par l'individu.

### **3.3.4. Cas unique**

Nous avons choisi, pour notre recherche, de nous attarder à un cas unique. Trois candidats potentiels ont été rencontrés. Un seul individu répondant à nos critères a accepté de se prêter à l'exercice. Nous avons donc fait des entretiens en profondeur avec monsieur, à qui nous avons donné le prénom de Benoit pour préserver son anonymat, afin qu'il puisse nous faire le récit de sa vie. Benoit est un homme qui a été condamné à la prison à vie pour avoir commis un meurtre sur la personne de son beau-père. Il vit toutefois en liberté depuis plusieurs années,

puisqu'il a obtenu sa libération conditionnelle totale. Il correspond, en cela, à nos critères de sélection.

Compte tenu de la profondeur des résultats souhaités, un nombre élevé d'entretiens est nécessaire. En effet, pour accéder au point de vue du participant et pour cerner son unicité, il est souhaitable de le rencontrer suffisamment souvent pour que les thématiques à explorer soient épuisées (Pedinielli et Fernandez, 2007; Archambault et Hamel, 1998).

### **3.3.5. Entretien semi-directif**

Le choix d'entretien semi-directif nous a permis d'approfondir les propos de Benoit. Les premiers résultats de cette recherche rendus par Casoni (2010), les premiers entretiens donnent souvent l'impression d'être plus superficiels. Les hommes ayant eu à se raconter à plusieurs reprises au cours de leur parcours correctionnel semblent répéter un discours, sur eux-mêmes et sur leur vie, qui leur est devenu familier et confortable. C'est pourquoi un nombre élevé de rencontres a ainsi été prévu pour accéder au contenu plus élaboré, visé par la recherche. Ce contenu d'entretiens n'est susceptible d'être livré par le participant que dans le cadre où le contact avec le chercheur est bon et qu'une relation de confiance ait pu s'établir (Poncelet, 2007; Poupart, 1998).

Suivant la même démarche de recherche et entamée par Casoni (2010), nous avons invité Benoit, dans les rencontres subséquentes à préciser davantage certains aspects narrés lors des

premiers entretiens. Nous avons effectué dix rencontres d'une durée d'une heure à une heure et demie. Les rencontres se sont déroulées sur le lieu de travail de Benoit. Une salle privée nous était octroyée pour chacun des entretiens. Bien que nous ayons encouragé Benoit, par certaines questions, à développer quelques aspects de son parcours de vie, les questions n'étaient aucunement prédéterminées par des thèmes particuliers. Elles étaient plutôt ouvertes et visaient à encourager l'élaboration du propos ou à soutenir le discours. Tous les entretiens ont été enregistrés et recopiés, par la suite, mot à mot en tentant de garder, dans la mesure du possible, les hésitations, les moments de silence, etc. C'est à partir de ces verbatim que l'analyse a été effectuée.

### **3.4. Analyse des données**

Avant de présenter l'analyse de nos données, il est important de rappeler que nous avons opté pour une méthode qualitative, qui non seulement a orienté la cueillette de nos données, mais aussi leur analyse. D'une part, comme le disent Bodgan et Taylor (1984), la méthode qualitative produit et analyse des données descriptives, notamment des paroles, qui sont difficilement quantifiables. D'autre part, les approches qualitatives ne cherchent pas à évacuer toute subjectivité relationnelle entre le chercheur et le sujet, mais s'investissent plutôt dans la qualité et l'analyse de l'interaction entre eux, comme l'affirme Lapierre (b, 1997). Anadon (2006), écrit que les critères de validité scientifiques ont fait place à des critères de rigueur dans la méthode d'analyse qualitative.

Rappelons également notre choix, dans le cadre de cette recherche, d'une perspective phénoménologique. Cette approche induit une analyse qui implique de valoriser la description détaillée des données ainsi que de laisser une place à la subjectivité dans l'interprétation qu'on en fait (Anadon, 2006). Anadon soutient, de plus, que certaines stratégies de reconstruction du phénomène sont nécessaires afin d'assurer la crédibilité de la recherche. Cette reconstruction implique l'empathie du chercheur face au sujet. Adopter cette posture de recherche, « appelle une véritable conversion du regard du chercheur et suppose un véritable investissement du chercheur moyennant sa propre subjectivité. [...] Le phénoménologue n'est plus cet observateur neutre du phénomène, mais le pôle subjectif lui-même à partir de qui et de quoi tout prend sens. » (Meyor, 2007: 113). Dans cette optique, l'analyse des données ainsi recueillies ne peut pas être réduite à un ensemble de techniques, soulignent Paillé et Mucchielli (2008).

Selon Bertaux (1997), dès les premiers entretiens, l'analyse du récit de vie commence. L'entretien, lire les notes du journal de terrain, lire et relire la retranscription des entretiens, les analyser, permet au chercheur de prendre conscience de ses propres erreurs et de développer progressivement une représentation de « ce qui se passe réellement », ajoute cet auteur. Il est capital que le chercheur reste particulièrement attentif à toute déstabilisation de ses représentations, car cela pourrait mener à un renversement de perspective et ainsi s'apparenter à la fameuse « rupture avec le sens commun ».

C'est dans ce cadre méthodologique que nous avons analysé le récit de vie précédemment recueilli. Avant même d'avoir complété l'ensemble des entretiens, nous avons entamé notre

travail d'analyse par une analyse verticale de chacun des verbatim, un à la fois. Autrement dit, nous avons lu et relu chacun d'eux, encore et encore afin que les thèmes principaux puissent s'en dégager et, ainsi, permettre au sens d'émerger. Cette analyse est nécessaire à la poursuite des entretiens qui suivront puisqu'elle permet d'orienter le chercheur sur les aspects à approfondir avec l'individu rencontré, tel que l'affirme Casoni (2010: 357): « L'analyse verticale des entretiens est faite à partir des transcriptions et sert notamment à instruire les chercheurs pour la conduite des entretiens subséquents en repérant les thèmes à approfondir avec chaque participant. » Puis, une fois tous les entretiens terminés et retranscrits, nous avons procédé à une analyse horizontale. Nous avons comparé les thèmes qui sont ressortis de chacun des verbatim pour y déceler des redondances, des similitudes et des contradictions.

Ces deux méthodes d'analyse ont été réalisées en équipe afin de s'assurer de leur validité. Elles nous ont permis de dégager le sens de chaque entretien, parfois même, celui qui est présent pour l'individu lui-même, mais qui n'est pas exprimé comme tel. Comme le dit Bertaux (1997), il ne s'agit pas de dégager du récit de vie toutes les significations qu'il contient, mais uniquement celles qui sont pertinentes à l'objet de notre recherche. C'est dans ce sens que nos analyses nous ont aussi permis de toucher aux différentes représentations de l'identité de l'individu rencontré. Cela nous a amenée, d'une part, à identifier celles qui sont permanentes et celles qui sont modifiables et, d'autre part, à comprendre en quoi chacune d'elles est à l'œuvre dans la trajectoire de changement du participant.

C'est surtout lors de l'analyse des retranscriptions que les récits de vie nous dévoilent toute leur richesse, affirme Bertaux (1997). Le récit de vie est un discours narratif qui s'efforce de

raconter une histoire réelle, et ce, au sein d'une relation dialogique avec le chercheur, qui oriente d'emblée l'entretien vers la description d'expériences pertinentes pour l'étude de son objet, dit-il.

Le temps est une notion intimement liée au récit de vie. Le récit de vie est constitué d'un récit d'expériences construit sur un fondement chronologique. Son analyse est donc particulièrement conditionnée par ce fondement, nous dit Jaccoud (2013). Ferrarotti (1983) affirme même que le temps, la durée est une catégorie essentielle à l'histoire de vie. La dimension temporelle ne peut donc pas être écartée de l'analyse du récit de vie, puisqu'elle en est un élément indissociable.

Rappelons, ici, que l'objectif principal derrière toute forme d'analyse est, de notre point de vue, d'arriver à faire ressortir les significations pertinentes contenues dans l'entretien et de leur donner un sens ou encore d'en faire émerger un sens. « Chaque lecture « révèle » de nouveaux contenus sémantiques », écrit Bertaux (1997: 82). C'est pourquoi, pour notre part, nous utiliserons une méthode d'analyse thématique. Une fois que les constats seront dégagés, ils seront confrontés à la recension des écrits.

### **3.5. Limites**

Bien entendu, nous n'aspérons pas à rendre une analyse tout à fait objective. Plusieurs facteurs sont en jeu: la subjectivité du chercheur et celle du sujet durant les séances d'entretiens. Bien

que nous ayons été particulièrement méticuleux quant à la manière dont nous sommes entrée en contact avec le participant et avons maintenu le contact durant les entretiens, nous sommes conscient que nous ne pouvons être complètement dénué de subjectivité. Cette subjectivité a forcément influencé, d'une part, les questions et les réactions du chercheur, et d'autre part, le discours du sujet.

De plus, la nature de cette recherche est davantage de type exploratoire et impose des limites à la généralisation des constats d'analyse. De même que la méthodologie du cas unique utilisée sert surtout à dégager des hypothèses de travail plutôt qu'à les vérifier, ce qui constitue une limite certaine à cette étude. Lapierre (1997: 380) soutient que « La « généralisation » résultant d'une telle démarche reste cependant toujours une hypothèse de travail ». Cette auteure ajoute que la complexité des phénomènes humains, la relative indétermination et la singularité remettent en question la possibilité même de faire des généralisations.

Pires (1997) ajoute que les processus de généralisation et d'approfondissement ont des ambitions particulièrement opposées. Ainsi, ce n'est pas tous les aspects du cas qui sont généralisables, mais seulement certains éléments-clés qui permettent de comprendre le phénomène plus globalement.

## **Chapitre 4. L'article**



## **Contribution des auteurs**

L'auteure principale de l'article est Julie Duchastel, laquelle a fait la cueillette des données et rédigé l'article. Elle a aussi effectué une première analyse des données qui a ensuite été présentée à sa directrice, Dianne Casoni. Ces analyses ont fait l'objet de discussions entre Julie Duchastel et Dianne Casoni afin d'en assurer la pertinence et la justesse. Dianne Casoni a alors suggéré des corrections, que l'auteure principale a ensuite intégrées. Chacune des sections de l'article, par exemple, la problématique, le cadre théorique, etc., a été présentée à Dianne Casoni par Julie Duchastel pour s'assurer de leur pertinence. Pour terminer, Dianne Casoni a fait une relecture finale.

Représentations identitaires chez un homme ayant purgé une longue peine:  
Aspects stables et mobiles

Par Julie Duchastel et Dianne Casoni

## **Introduction**

Au cours des dernières décennies, plusieurs chercheurs ont produit des contributions originales sur le processus de désistance qui explorent plus à fond les changements qui ont cours chez les personnes désistantes, en particulier, en ce qui concerne les remaniements que cela entraîne dans leur rapport aux autres, à la société et à eux-mêmes (Liem & Richardson, 2014; Maruna, 2001; Maruna et LeBel, 2012, 2014; Vaughan, 2007, 2012). La présente étude s'inscrit dans cette foulée en proposant d'explorer plus à fond la question de l'identité, tel qu'elle peut s'exprimer à travers le récit d'un participant en libération conditionnelle totale qui a purgé une longue peine pour homicide. À l'instar de Maruna et LeBel (2012), il s'agit de rendre compte dans cette étude de l'évolution identitaire inhérente à un individu qui, à un certain point de sa trajectoire, est orienté vers le changement dans un processus de dialogue avec soi, voire de dialogue moral avec soi-même (Vaughan, 2007).

La présente étude s'inscrit dans une recherche plus large qui porte sur le processus de désistance chez des hommes qui ont purgé une longue sentence suite à laquelle ils sont en libération conditionnelle totale. La question du changement identitaire en cours de vie et de ses liens avec le processus de désistance constitue un objet d'étude de première importance de cette recherche. L'objectif principal du présent travail consiste à cerner ce qui est stable dans l'identité d'un individu versus ce qui est susceptible de changer. Quelles sont les dimensions qui sont modifiables par l'expérience? Quelles sont celles qui, au contraire, demeureront stables, quels que soient les expériences et les événements qui ponctuent la vie? Plus précisément, l'objectif poursuivi a été d'identifier, le cas échéant, les dimensions stables et les

dimensions mobiles de l'identité et de cerner leurs liens avec la trajectoire de vie du participant, un homme ayant obtenu sa libération conditionnelle totale après avoir purgé une longue peine.

Après avoir esquissé le cadre théorique qui guide notre compréhension de l'identité, un aperçu des principaux travaux sur la désistance qui s'intéressent aux questions identitaires sera présenté. Puis, la section suivante décrira la méthodologie qualitative utilisée dans le cadre de cette recherche et sera suivie de la présentation du récit de vie du participant. La section suivante présentera une discussion des dimensions stables et mobiles de l'identité du participant à partir de l'analyse de son récit de vie. Cette section sera suivie d'une conclusion.

### **Cadre théorique**

La question de l'identité a donné lieu à nombre d'écrits et a intéressé les philosophes depuis des siècles. La définition plus actuelle de l'identité suggère qu'il s'agit du « Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité » (Larousse en ligne, 2015). Le concept d'identité renvoie ainsi à ce qu'il y a de singulier et de fondamental et à ce qui permet non seulement d'associer un individu à un groupe, mais aussi de l'en distinguer. C'est dans les années 1950 que naît l'étude moderne de l'identité (Erikson 1972, 1982). Selon Erik Erikson (1972), l'identité se construit tout au long de la vie, il s'agit de dimensions qui définissent l'individu singulier et évoluent avec lui, en le confrontant à autant de crises qu'il y a d'étapes dans son développement. Pour Erikson (1972, 1982), l'individu doit se confronter à huit grandes étapes de développement durant sa vie, au cours

desquelles des forces contraires s'opposeront en lui. Les quatre premières étapes conduisent à des conflits identitaires qui contribuent à la construction de l'identité individuelle alors que les quatre dernières étapes contribuent davantage à la construction de l'identité sociale. Ces conflits placent l'individu devant une alternative entre deux attitudes fondamentales; selon la terminologie d'Erikson, il s'agit de: 1) confiance versus méfiance; 2) autonomie versus honte; 3) initiative versus culpabilité; 4) travail versus infériorité; 5) identité versus diffusion des rôles; 6) intimité versus isolement; 7) générativité versus stagnation; 8) intégrité personnelle versus désespoir. À la suite des travaux d'Erikson, Marcia (1966, 1976) identifie quatre statuts identitaires, dont la diffusion identitaire, que nous retenons particulièrement puisque ce statut rend compte d'une absence de structure identitaire de base et qui se manifeste notamment par la prise de comportements à risque. Il soutient, de plus, que le discours sur soi-même est le résultat des innombrables facettes de l'existence d'une personne et que la narration que fait l'individu de ses expériences est nourrie du présent, mais aussi du vécu passé.

Van der Liden et Lardi (2006) rappellent que l'individu fait un tri dans ses souvenirs et choisit ceux qui correspondent davantage à l'idée qu'il se fait de lui-même et du monde pour construire son identité. Ces auteurs insistent tout particulièrement sur le rôle joué par la mémoire « autobiographique » dans la construction de l'identité: « nos souvenirs sont façonnés par ce que nous sommes et par ce que nous avons été amenés à penser, imaginer et croire » (2006:151). Ils sont d'avis que l'identité de l'individu façonne son passé, mais aussi qu'elle est façonnée par son passé.

Pour sa part, Delage (2014) soutient que: « Le soi autobiographique [...] est lié à la possibilité du dialogue de l'esprit avec lui-même grâce à la prise en compte de l'autre différenciée dans l'intersubjectivité » (2014: 387). Ainsi, l'enfant qui parvient à se différencier de ses parents peut se construire une identité qui les prend en compte comme personnages internes. C'est à ces conditions que l'individu peut devenir acteur de sa propre vie et maître de ses propres actions (Delage, 2014). Million-Lajoinie (1999) suggère que la narration de son histoire permet à l'auteur de se révéler à lui-même: « Le récit de vie constitue bien alors une sorte de révélateur identitaire, un apprentissage du moi par le moi » (1999: 108). L'individu parvient à donner une certaine cohérence et une certaine continuité à sa vie à travers le récit qu'il en fait, rappelle Million-Lajoinie (1999). Bien que le récit de vie se nourrisse essentiellement du passé, il trouve son sens dans les valeurs et les idéologies actuelles de l'individu (Million-Lajoinie, 1999).

Dans la prochaine section, quelques travaux sur le processus de désistance qui s'intéressent aux questions identitaires seront décrits.

### **Processus de désistance et identité**

Un choix a dû être fait parmi les nombreux travaux qui ont été publiés au cours de la dernière décennie sur le processus de désistance afin de cibler avant tout ceux qui concernent des dimensions identitaires. Parmi ceux-là, les travaux de Maruna (2001) et de Maruna et LeBel (2012) retiennent l'attention. Dans leur étude de la « dynamique de la récidive », Maruna et LeBel (2012) se servent de l'effet « Pygmalion » décrit par R. Rosenthal (1968) pour rendre

compte de l'effet sur le désistant des attentes des autres à son égard. En effet, celles-ci ont pour effet d'augmenter la foi du désistant en sa capacité à atteindre ses objectifs. L'effet « Pygmalion » est désigné aussi comme un phénomène de « miroir » par Maruna et LeBel (2012) qui soutiennent que la confiance d'autrui joue un rôle déterminant dans le processus de changement: « On commence à croire que l'on est capable de changer de vie lorsque notre entourage pense que l'on peut » (2012: 51). Afin que l'abandon de la délinquance soit durable, une reconnaissance extérieure de la réforme du comportement doit être signifiée par son entourage. Il s'agit d'une forme d'« étiquetage prosocial », soulignent Maruna et LeBel (2012), qui ne peut être obtenue qu'à travers le regard l'autre. Ils sont d'avis qu'il s'agit d'une forme de rédemption, car cela: « implique le regard de l'observateur et suppose qu'il pardonne et mesure la participation et les accomplissements d'une personne » (2012: 59).

Maruna (2001) ainsi que Maruna et LeBel (2012) soutiennent ainsi que le processus de désistance se négocie par le biais d'interactions entre soi et les autres. L'individu doit accepter la société conventionnelle tout comme la société doit accepter l'individu comme étant un être apte à l'intégrer. L'identité personnelle se construit dans ses interactions, ses identifications, ses appartenances et ne peut être envisagée en dehors du monde au cœur duquel elle se construit. Maruna et LeBel sont d'avis que les travaux récents: « fournissent des preuves indiscutables que l'abandon de la délinquance à long terme implique des changements identifiables et mesurables de l'identité ou du « moi » de la personne concernée » (2012; 55).

Liem et Richardson (2014) ont comparé trois aspects du scénario de rédemption, d'abord proposés par Maruna (2001), chez deux groupes d'hommes condamnés à perpétuité et libérés

sous conditions, un groupe de récidivistes et un second groupe composé de non-récidivistes. Les trois aspects du scénario qui ont fait l'objet d'étude concernaient: 1) le noyau normal du soi, c'est-à-dire la part de soi qui est façonnée par des techniques de neutralisation telles que le déni, la rationalisation et l'auto justification; 2) les motivations altruistes, soit le besoin d'aider autrui, et ainsi donner sens à son expérience; 3) l'agentivité, c'est-à-dire la capacité d'agir et d'être l'agent de ses décisions. La principale différence entre les deux groupes concerne l'agentivité, en ce sens que les hommes qui avaient récidivé ont montré une très faible capacité d'être l'agent de leurs décisions et de leurs actions. Ils ont plutôt eu tendance à chercher des justifications à leurs comportements et à mettre le blâme sur des facteurs qui leur étaient extérieurs. Ceux qui n'avaient pas récidivé ont montré une capacité d'agentivité plus grande, notamment en se responsabilisant face à leurs actions passées. Il a toutefois été noté qu'ils ont eu aussi une tendance à expliquer pourquoi ils en étaient venus à agir comme ils l'avaient fait. Vaughan (2012) s'intéresse au récit que fait le délinquant de sa vie et observe qu'il constitue un lien entre sa subjectivité et l'abandon de sa délinquance en ce que le récit lui permet de se construire une identité adaptée à la non-délinquance. En dépit du fait qu'il puisse opérer des changements substantiels dans sa vie, le récit qu'il fait de sa vie lui donnera le sentiment d'avoir une durée dans le temps. Vaughan (2012) a observé que les récits des délinquants actifs sont minimaux, discontinus et laissent peu de place aux préoccupations et aux souhaits d'autrui. Ils sont composés principalement des soucis de l'acteur tandis que ceux des sortants stables, selon sa terminologie, sont plus étoffés et composés des perspectives de plusieurs personnes. En effet, le potentiel de changement chez le délinquant est favorisé par la reconnaissance de l'autre et par celle du préjudice qu'il lui a causé par son acte délictuel. Le récit de sa vie prend de l'ampleur ainsi et l'auteur en vient à voir les événements d'un autre



œil. Il se rend alors compte que son ancien moi ne correspond plus à ce qu'il souhaite être (Vaughan, 2012). L'identité est intersubjective estime Vaughan: « C'est souvent lorsque les délinquants se voient potentiellement différents aux yeux d'autrui qu'ils peuvent effectivement changer » (2012: 93). Le lien affectif que le sortant crée avec l'autre lui permet d'envisager un nouvel idéal sur lequel fonder son avenir; son récit peut alors se développer affectivement et temporellement. Le processus d'abandon de la délinquance peut ainsi être compris comme un dialogue moral avec soi-même qui entraîne une modification de ses priorités et de son idéal (Vaughan, 2012).

## **Méthodologie**

### **Approche méthodologique**

La présente étude s'inscrit dans une recherche plus large menée à travers le Canada qui porte sur les processus de changement chez des hommes condamnés à une peine à perpétuité en libération conditionnelle. Elle se base sur une méthodologie qualitative de trajectoires de vie et adopte une perspective phénoménologique afin de privilégier le vécu, l'expérience et le point de vue subjectif du participant (Groulx, 1998). Cette perspective exige que le participant soit approché sans préjugés ni a priori afin de recueillir son discours sans le biaiser. Il s'agit donc de procéder par étapes inductives, de manière à restituer le point de vue du participant le plus fidèlement possible, au plus près du sens qu'il a pu donner à ses actes et à ses pensées.

Compte tenu de la visée exploratoire de la présente étude, une méthodologie à cas unique a été choisie afin de viser l'approfondissement des résultats. Pour accéder au point de vue du participant et pour cerner son unicité, il est souhaitable de le rencontrer suffisamment souvent pour que les thématiques à explorer soient épuisées (Pedinielli et Fernandez, 2007). Un nombre élevé de rencontres a aussi été prévu pour accéder à un contenu susceptible d'être livré uniquement dans un cadre où une relation de confiance a pu s'établir (Poncelet, 2007; Poupart, 1997).

## **Participant**

L'unique participant de l'étude est un homme condamné à perpétuité actuellement en libération conditionnelle totale. Il s'agit de la forme la moins contraignante de libération conditionnelle qui est parfois offerte aux détenus par la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Elle est habituellement réservée aux détenus qui ont fait la preuve que leur réhabilitation était complète et permanente. Ces détenus à perpétuité ont démontré à la Commission des libérations conditionnelles qu'ils ont les capacités de vivre comme des citoyens responsables, respectueux des lois et des règlements et qu'ils n'ont besoin que d'une surveillance minimale pour maintenir ce comportement.

Le recrutement du participant s'est fait à l'aide de la méthode boule-de-neige, c'est-à-dire en contactant des détenus à perpétuité en libération conditionnelle et en leur demandant s'ils connaissaient des personnes susceptibles d'être intéressées à participer à la recherche. À la

suite de quelques échanges téléphoniques, un premier contact téléphonique avec le participant à la recherche, Benoit (prénom fictif), a été établi. Deux critères d'exclusion ont été respectés dans le choix du participant: il ne devait pas présenter de trouble cognitif susceptible d'affecter sa mémoire ou son discours ni présenter de désordres de santé mentale qui puisse affecter sa faculté de rappel ou de narration. Ces critères ont été évalués lors d'une courte entrevue téléphonique avec le participant au moment du premier contact avec lui.

Les informations concernant la recherche ont été expliquées plus en détail lors de la première rencontre; le formulaire de consentement y a été présenté, explicité puis a été signé par le participant. En plus d'une compensation financière de 300 \$ pour l'ensemble des rencontres, une seconde compensation, d'ordre moral est possiblement entrée en jeu. En effet, selon Maruna (2001), la plupart des détenus désirent partager leur histoire, qu'ils savent unique, parce qu'ils espèrent que cela puisse aider à prévenir des trajectoires semblables à la leur.

Un soin particulier a été pris pour garantir l'anonymat des données recueillies, puisqu'elles donnent un accès privilégié à l'histoire personnelle du participant. Les enregistrements numériques sont conservés dans un classeur, sous clé, et les fichiers informatiques sont protégés par un mot de passe. Toutes les informations permettant d'identifier le participant ont été maquillées ou omises, sans altérer le sens de son histoire. Seules les informations pertinentes à l'objectif de cette recherche ont été utilisées (Gabbard, 2000).

## **Entretiens**

### **Collecte des données**

Le récit de vie du participant a été recueilli au cours de dix rencontres dans l'environnement de travail de Benoit. Une salle privée y était réservée pour chacun des entretiens d'une durée d'environ 90 minutes chacun. Ils ont été enregistrés et les enregistrements sont entreposés sous clé. Les entretiens étaient de type semi-directif afin de répondre à la quête de compréhension du vécu et des expériences du participant. Il n'y avait pas de questions prédéfinies ni même de thèmes spécifiques. Les questions étaient ouvertes et visaient surtout à encourager l'élaboration, à soutenir le discours ou à éclaircir des points obscurs. La question de départ était: Pouvez-vous me raconter votre vie?

### **Analyse des données**

L'analyse, soutient Bertaux (1997), commence dès les premiers entretiens; ainsi la retranscription du verbatim de chaque entretien, au fur et à mesure de leur achèvement, permet d'entamer l'analyse verticale dès le début de la cueillette de données, cela en préparation à l'entretien suivant. La lecture et la relecture des retranscriptions d'entretiens permettent, de plus, d'organiser l'histoire de vie du participant. Cette étape permet aux thèmes principaux d'émerger et met en lumière les contradictions, les similitudes, les liens et les patrons présents dans le récit (Paillé et Mucchielli, 2008).

L'analyse horizontale a permis d'établir des liens entre les divers constats. Le récit du participant a été catégorisé de manière à faire ressortir les aspects importants de son récit ainsi que les événements clés présentés qu'il a vécus (Giorgi, 1997). Cela a permis de définir la place qu'occupait chaque thème dans le récit du participant et d'établir les relations entre chacun d'eux. Le travail d'analyse a été réalisé en étroite collaboration avec la coauteure, ce qui a permis de repenser les observations avec une personne extérieure à la relation participant-chercheur et, ainsi, d'éviter les pièges de la subjectivité (Laperrière, 1997).

## **Récit de vie**

### **Invisible**

Benoit passe les premières années de sa vie au cœur d'une famille, qu'il décrit comme étant « une famille très normale ». Ils habitent un appartement dans un quartier de travailleurs. Benoit se décrit comme « un petit gars » « tranquille », « ordinaire », « solitaire », « qui n'a pas beaucoup d'amis ». Il ne se souvient pas d'avoir eu des amis à l'école et se voit comme ayant été très introverti. Il a de très bons souvenirs de sa vie au sein de sa famille toutefois, où il raconte avoir été aimé et « chouchouté ». Bien qu'il se dise entouré, voir surprotégé, il considère sa famille comme appartenant à un autre monde que le sien: « J'me suis longtemps demandé si j'étais pas un enfant adopté parce que j'me trouve tellement différent de mes parents. J'ai l'impression de ne pas avoir de lien avec mes parents à part le sang et le nom qu'ils m'ont donné ».

Benoit dit qu'il accordait une grande importance à son père lorsqu'il était petit garçon. Il le voyait un peu comme son idole. Toutefois, il avoue avoir peu de souvenirs de lui et ne se rappelle pas d'avoir joué avec lui, par exemple: « Mais mon père, c'était pas, c'était pas...c'est pas quelqu'un, j'te dirais, dans mes souvenirs d'enfance, c'est pas quelqu'un... j'me souviens pas beaucoup d'avoir joué avec lui. ». Il ajoute à ce propos qu'il se sentait invisible aux yeux de ses parents: « J'aurai aimé être comme mon frère pour qu'on me voit ». Il voit son introversion et son bon comportement comme autant de difficultés, car cela lui donne l'impression de l'éloigner de ses parents: « J'avais l'impression que mes parents s'occupaient pas de moi parce que j'étais bon à l'école ».

### **Départ du père**

Lorsque Benoit a neuf ans, son père quitte le domicile familial, ce qu'il décrit comme un moment qui a eu de graves conséquences pour lui: « C'est comme si y'ont fermé les lumières-là! C'était noir-là! ». Le départ de son père est « brutal », c'est un « choc » qui met fin à sa sérénité, à son équilibre. L'effet est tellement bouleversant que Benoit a l'impression de tout perdre ses moyens: « Faque moi, j'ai eu l'impression, dans ma tête d'enfant, que toute mon monde s'écroulait »; « On dirait que les fondations tombaient »; « toute l'avenir s'écroule »; « c'est à ce moment-là que j'ai commencé à être fucké dans la tête ». Ces paroles donnent une idée de la détresse vécue par Benoit à la suite du départ de son père. Cela donne aussi une indication de l'importance qu'il accorde à cet événement dans sa trajectoire de vie.

Le départ de son père éveille aussi un sentiment de révolte chez Benoit, qui n'acceptait pas le comportement de son père: « j'acceptais pas qu'il quitte ma mère ». En plus de se sentir

différent des membres de sa famille, Benoit se sent dorénavant aussi différent des autres élèves: « J’devenais une bébittes-là tsé...qui était pas normal ». Se sentant abandonné et seul au monde, Benoit se sent perdu, mais des proches parents cherchent à le convaincre qu’il est désormais l’homme de la maison, ce qu’il endosse: « J’me suis senti...j’avais une mission ». Investi de cette mission, il devient plus raisonnable et semble oublier sa détresse. Il est d’avis aujourd’hui toutefois que ses parents n’ont jamais été conscients du trauma qu’il a vécu au moment de leur séparation. Il estime qu’il aurait mieux valu qu’il ait été un enfant dysfonctionnel afin que ses parents s’occupent davantage de lui.

### **Arrivée du beau-père**

Benoit raconte que sa mère a rencontré un autre homme avec qui elle emménage quelques mois après le départ de son père. Il décrit cet homme comme ayant été très violent avec elle, la frappant régulièrement. Benoit dit traverser des années difficiles au cours desquelles il se sent tour à tour désespéré, impuissant et malheureux. Benoit rapporte qu’il se sentait habité par une même petite phrase: « C’est toi qui est responsable, c’est toi l’homme de la maison ». Il relate que la violence que subissait sa mère lui était de plus en plus difficile à supporter et qu’elle lui faisait très peur. Il rend compte de ses vains efforts pour trouver de l’aide auprès de sa famille et de leurs voisins immédiats. Il décrit son sentiment de désespoir et son sentiment d’impuissance lorsqu’il dit: « ...pis y’a personne qui faisait rien ».

### **Événement-clé**

Benoit rapporte que lorsqu’il a environ onze ans, un événement de violence conjugale particulièrement brutal déclenche en lui un puissant sentiment de haine: « J’pense que c’est la

première fois où le sentiment de haine est monté tellement fort en moi. » Il est d'avis que cet événement joue un rôle clé dans son passage à l'acte homicide: « J pense que ça été l'élément déclencheur [...] de mon, mon, de mon délit ». Une image en particulier marque Benoit lors de cet événement: « cette image-là m'a beaucoup marquée [...] c'est comme une photo ». Il décrit comment il peine à se dégager de qu'il a vu et croit que l'idée de tuer son beau-père prend forme ce soir-là: « c'est peut-être à partir de ce moment-là où ça commencé tsé, le, le,...le plan diabolique [...] d'enlever la vie à cet homme-là ».

Bien qu'il ait vécu avec son père au cours de son adolescence, Benoit rapporte que sa relation avec son père est distante. Il le voit comme le premier responsable de la violence vécue par sa mère et dont il a été le témoin impuissant: « ...dans ma tête, c'était lui qui était responsable de tout ça ». Il raconte, qu'en plus d'avoir demandé de l'aide à ses proches sans succès, il a téléphoné à quelques reprises à la police, mais que leur visite à la maison n'a pas permis de mettre fin à la violence de son beau-père. Benoit décrit bien son sentiment d'impuissance lorsqu'il exprime qu'il avait: « le sentiment d'être responsable, mais en même temps, j'avais le sentiment d'être incapable d'assumer cette responsabilité-là ».

### **Le délit**

Benoit rapporte être de plus en plus confronté à la fois à des sentiments d'impuissance et de désespoir, mais aussi à des moments de rage tout au cours de son adolescence. Un projet plus concret de tuer son beau-père s'est élaboré en lui vers 18 ans, relate Benoit: « j me suis dit, bon ben, faut que ça arrête, chu tanné ». Il explique qu'il a surtout voulu faire peur à son beau-père en le menaçant à la pointe d'un fusil. Benoit décrit une scène où il semble avoir été



emporté par sa rage devant l'attitude agressive et menaçante de son beau-père lorsqu'il le tenait en joue pour lui demander d'arrêter de battre sa mère: « Écoute, il faut que tu arrêtes de faire ça à ma mère ». En tirant sur son beau-père, Benoit rapporte avoir dit qu'il ne battrait plus jamais personne.

Benoit relate comment il a ressenti l'annonce de sa peine, soit l'emprisonnement à perpétuité, comme une sorte d'arrêt de mort: « Ma vie était finie [...] ça fait que chu tombé dans le trou noir de la prison pis de l'enfermement. Là, ma vie était finie. Y'avait plus, y'avait plus de perspective d'avenir. Y'avait plus rien! ». Benoit dit se sentir injustement traité. Il ne comprenait pas pourquoi les policiers le traitaient comme ils le faisaient: « Tsé moi, j'étais pas un criminel, j'étais pas un délinquant; me faire embarrer dans une rangée où il y a 30 autres personnes qui sont des criminels. Pis, y'en avait des méchants là-dedans. Tsé, c'étaient pas tous des bons petits gars qui avaient fait des erreurs dans leur vie! »

Benoit rapporte que les cinq premières années d'incarcération sont très difficiles pour lui: « C'était le couloir noir. J'voyais pas de lumière au bout du tunnel ». Il dit ne pas s'identifier aux autres détenus: « Je connaissais pas ça le crime, le criminel ». Il avoue se sentir dépassé par les gens qu'il côtoie: « Ce qui me faisait peur, c'était de devenir comme les gens que je voyais [...] j'voulais tellement pas devenir comme ça! ». Lorsqu'il parle de ses premières années d'incarcération, il accorde tout particulièrement de l'importance à son manque de préparation et à son inadéquation pour faire face aux situations quotidiennes de la vie carcérale: « J'me sentais tellement pas équipé pour affronter cette sentence-là [...] parce que chu un petit gars frêle! ». L'impression d'être différent des autres détenus et de manquer de

connaissances délinquantes de base pour être capable de faire face à la vie en prison colore les propos de Benoit sur cette période.

Au fil du temps qui passe, Benoit relate avoir trouvé sa place en prison en s'impliquant dans divers comités. Il explique aussi qu'il a décidé de poursuivre ses études et, malgré ses craintes de ne jamais y parvenir, il se rend compte qu'il s'adapte de mieux en mieux à la vie de détenu.

Les extraits suivants témoignent de son adaptation:

\* « J'me sentais à ma place et j'me sentais respecté là-dedans aussi »

\* « T'es tranquille en prison, y'a personne qui te dérange. »

\* « Parce que là, j'avais l'impression que je devenais quelqu'un dans cet univers-là »

\* « J'ai réussi à me faire une place dans ce monde-là, qui n'était pas ma place »

En rétrospective, Benoit dit s'être épanoui en prison. Il décrit le milieu carcéral comme un espace de réalisations jusqu'alors inconnu de lui et qui lui a procuré certains des plus beaux moments de sa vie: « Même aujourd'hui, lorsque j'y repense, même si j'étais incarcéré en prison, ça été des très belles années de ma vie où j'ai pu être libre de m'exprimer, même si j'étais en prison, j'avais cette liberté-là. ».

À travers les différentes activités et responsabilités qu'il a assumées, Benoit décrit le sentiment croissant de se réaliser. Il relate son impression de s'être rapproché de lui-même et de ses aspirations: « La prison [m']a permis de regarder un peu plus loin et de réorganiser mes affaires en fonction de qui je suis dans la vie ». Ces années d'engagement dans le travail et les comités au sein des établissements pénitentiaires semblent correspondre, pour Benoit, à des

années de découverte identitaire sur plusieurs plans. Pour la première fois de sa vie, il semble se sentir en phase avec son environnement et trouver une certaine paix intérieure. Il raconte avoir craint cependant que son adaptation à la prison l'ait endurci. Il craignait que sa nouvelle manière d'être ne corresponde pas à l'image qu'il avait de lui-même: « J'aimais pas les changements qui s'opéraient en moi »; « C'étaient pas des changements que je considérais comme positifs ».

Benoit relate que les longues années d'incarcération qu'il a vécues lui ont aussi permis de « travailler sur lui ». Il rapporte que les suivis psychologiques l'ont aidé à comprendre les raisons profondes qui l'ont conduit à poser le geste homicide à l'encontre de son beau-père. Il précise que: « J'tais pas prédestiné à faire ça, moi ! ». Il ajoute avoir « vraiment travaillé très fort sur moi pour comprendre, pour assumer et pour me responsabiliser par rapport à ça. » Il parle avec chaleur de plusieurs personnes qui ont joué un rôle dans son parcours de rétablissement, notamment, un psychologue qu'il l'a suivi pendant quelques années. Ces rencontres sont décrites comme un des premiers endroits où il a ressenti une liberté d'être lui-même. Le suivi avec un second psychologue l'a aidé à se libérer des images de violence familiale qui le hantaient encore: « Ce gars-là m'a aidé à me libérer de ça [...]. Il fallait que je me refasse parce que j'étais complètement détruit [...]; il fallait que je me débarrasse de cette rage-là, parce que cette rage, cette méchanceté que je trainais, ça m'appartenait [...], fallait que je me débarrasse de ça, j'avais, tsé, on veut toute être une bonne personne. ».

Benoit rapporte que les diverses thérapies qu'il a suivies lui ont permis de faire la paix avec son geste homicide, comme avec ses parents et avec la violence qui a entaché sa vie familiale

pendant de longues années. Le soutien d'un gardien a aussi joué un rôle important, dit Benoit: « C'était comme une figure paternelle positive pour moi. » Malgré les progrès que l'aide psychologique et le soutien lui ont permis d'accomplir, il rapporte demeurer quelque peu amer et regretter d'avoir eu à vivre l'enfance qu'il a eue: « c'est difficile dans le sens que je pense que si j'avais pas eu ces parents-là, on serait pas assis ensemble aujourd'hui. ».

En ce qui concerne son expérience du système de justice, Benoit dit être toujours perplexe quant à la manière dont il a été traité. Il explique ne pas comprendre que la violence vécue à la maison n'ait pas été prise en compte comme facteur atténuant lors du prononcé de sa peine. Il rapporte un sentiment d'injustice aussi par rapport à ses parents qui se seraient montrés incompétents et par rapport à sa famille élargie qui ne l'aurait pas soutenu face à la violence subie. En ce qui concerne l'homicide de son beau-père, il affirme que son geste: « vient de la souffrance que ma mère et moi et mon frère on a subi par rapport à cet homme-là ».

Benoit répète à plusieurs reprises au cours des entretiens qu'il ne nie pas sa responsabilité dans la mort de son beau-père; il dit avoir du mal à vivre avec sa culpabilité et y penser tous les soirs: « Je sais pas si un jour je vais réussir à me pardonner ». Benoit est d'avis que ses parents ainsi que sa famille élargie auraient dû intervenir pour les protéger, son frère, sa mère et lui, de la violence de son beau-père et ainsi prévenir son geste meurtrier.

Le chemin de la réintégration sociale n'a pas toujours été facile, affirme Benoit: « faut que tu te refasses une place dans le monde du travail, mais aussi dans la société ». Benoit dit qu'il mène une vie « comme tout le monde » et qu'il aspire à: « être un citoyen ordinaire ». En plus

d'occuper le même emploi depuis plusieurs années, il est impliqué dans une activité bénévole qui lui permet de contribuer positivement à la société, ce dont il se dit fier. Il insiste sur la valeur de réparation qu'il attribue à cette activité: « c'est, c'est un petit peu pour compenser le mal que j'ai faite à la société. Parce que j'ai fait du mal à la, j'ai fait du tord à la société dans son ensemble. ». Benoit dit qu'il n'est plus la même personne que lorsqu'il est entré en prison. Il estime avoir maintenant fait la paix avec son délit et avoir désormais tourné son regard vers l'avenir: « J'peux pas changer le passé, mais j'peux changer l'avenir par exemple. »

## **Discussion**

L'analyse du récit de vie de Benoit a permis de dégager deux représentations identitaires stables et quatre représentations identitaires mobiles. Ces six représentations identitaires sont désignées à l'aide de courts extraits du discours de Benoit. Pour ce qu'il en est des deux représentations stables, elles sont désignées par les expressions 1) « J'appartiens pas», 2) « un petit gars ordinaire ». Quant aux quatre représentations mobiles, elles sont désignées ainsi: 3) J'suis devenu quelqu'un »; 4) « le p'tit gars que j'étais! »; 5) « J'fais une différence » ; 6) « J'peux changer l'avenir ». Ces six représentations seront décrites et analysées dans la section qui suit.

## **Représentations identitaires stables**

### **1- « J'appartiens pas »**

Par la désignation « j'appartiens pas », une première dimension stable des représentations identitaires de Benoit est illustrée. Cette dimension identitaire décrit comment Benoit se voit par rapport à son milieu social, c'est-à-dire qu'il se voit comme n'appartenant ni à son milieu familial ni à aucun autre des milieux dans lesquels il a vécu. En ce sens, il s'agit d'une dimension stable de son identité. En effet, comme enfant, Benoit dit ne pas faire partie de sa famille, il a le sentiment d'être différent de ses parents et de son frère et se demande s'il n'a pas été adopté. Puis, à l'adolescence, il est plus que jamais détaché de sa famille et ne se sent pas non plus « à sa place » dans la polyvalente où il peine à créer des liens avec les autres. Bien qu'il en soit venu à s'épanouir en détention, Benoit décrit avec forces détails jusqu'à quel point il se sent différent des autres détenus, comment il s'est toujours vu comme un « petit gars ordinaire » à côté de criminels endurcis. Il estime en effet ne s'être jamais réellement identifié à ses codétenus, qu'il voyait comme étant si différents de lui.

À ce propos, Delage soutient que: « il faut être visible aux autres. C'est de cette manière qu'on est visible à soi » (2014: 381). Benoit rapporte avoir souvent souffert d'un sentiment éprouvant de vide. Il répète souvent qu'il ne croit pas être reconnu de l'autre ni se reconnaître en l'autre. Benoit admet mettre une distance entre lui-même et les autres afin de se mettre à l'abri de la douleur: « c'est quelque chose qui s'est installé dans ma vie parce que c'est une façon pour moi de me protéger ». Selon Delage (2014), son sentiment de ne pas appartenir irait de pair à son besoin de mettre une distance par rapport à l'autre. Vu les difficultés vécues

en jeune âge, il est aisé de comprendre que cela ait pu devenir une seconde nature pour Benoit.

La difficulté de Benoit de se sentir appartenir est, pour Erikson (1972, 1982), à mettre en lien avec une difficulté à établir une confiance de base envers le monde extérieur. Pour Erikson (1972, 1982), la première crise identitaire se joue de la naissance à environ 18 mois et concerne la confiance de base. Le défaut d'établir celle-ci conduit l'enfant à une attitude basée sur une méfiance de base. Il ne serait guère surprenant pour quelqu'un n'ayant pas établi une confiance de base d'éprouver le sentiment de ne pas appartenir son milieu ou de ne pas exister pour les autres, et que cela puisse contribuer à la construction de dimensions stables de ses représentations identitaires. Cela rappelle la proposition de Mucchielli (1986) au sujet des identifications premières, selon qui les fondations de l'identité ont des effets déterminants sur l'individu en conférant une cohérence et un sens à ses expériences: « Les conditions qui facilitent, rendent difficile ou impossible cette identification première, vont conditionner pour longtemps ensuite - voire définitivement - les attitudes de l'individu face à un certain nombre de problèmes fondamentaux: l'autorité, l'amour, l'expression de soi » (2011: 59).

## **2- « un p'tit gars ordinaire ».**

La seconde dimension identitaire stable qui a été identifiée est désignée par l'expression: « un p'tit gars ordinaire ». Cette représentation se dégage tout au cours de son récit de vie et semble, en ce sens, constituer un élément identitaire stable. L'accent est mis en particulier sur l'aspect « ordinaire », il est: « un p'tit gars ordinaire [...] qui vient d'une famille ordinaire » et n'a pas cessé pas de se voir comme tel. Les représentations de lui-même, qu'elles concernent le passé ou le présent, sont toutefois semblables et tournent autour de celle du « ptit gars

ordinaire ». Il arrive que Benoit rapporte une anecdote le concernant qui se passe au passé, mais en utilisant l'indicatif présent, ce qui n'est pas sans causer une certaine confusion, par moments, à l'interviewer. Cette représentation semble importante aussi, car elle s'oppose à des représentations que Benoit semble avoir activement rejetées, soit celle associées aux criminels. Il exprime cette nuance avec emphase dans l'extrait suivant: « Non, je dis pas que je suis mauvais; je dis que j'ai fait quelque chose de très mauvais dans ma vie ». Plus encore, Benoit associe la représentation identitaire du « p'tit gars ordinaire » au fait d'être une bonne personne, ce faisant, il met l'accent sur sa relative jeunesse « un p'tit gars » au moment de son acte homicide, mais aussi sur sa valeur intrinsèque de « bonne personne », il est « ordinaire » au contraire des autres détenus.

Vaughan (2012) suggère que le récit que fait le délinquant de sa vie lui permet de se construire une identité plus adaptée à la non-délinquance. C'est en ce sens que la représentation identitaire du « p'tit gars ordinaire » a pu aider Benoit dans sa réhabilitation, davantage que s'il s'était représenté comme un criminel ou un meurtrier. D'ailleurs, en référence à ses codétenus, Benoit a répété à quelques reprises: « J'voulais pas devenir comme ça! ». Vaughan (2012) précise que le récit que se fait l'individu de lui-même, même lorsqu'il traverse des changements importants, lui permet de préserver le sentiment d'avoir une durée dans le temps. Il y a lieu de penser que la représentation du « p'tit gars ordinaire » ait pu jouer pour Benoit un rôle stabilisateur, un rôle d'ancrage identitaire dans sa trajectoire de désistance? Vaughan (2012) soutient de fait que: « C'est souvent lorsque les délinquants se voient potentiellement différents aux yeux d'autrui qu'ils peuvent effectivement changer » (2012: 93). En effet, bien que Benoit se soit fait une place au sein de la communauté carcérale, il en est toujours resté un



peu en marge. En effet, selon son récit de vie, il se représentait comme étant différent des autres, jamais comme l'un d'eux. Il affirme à plusieurs reprises au cours des entretiens qu'il n'est pas un criminel et ajoute que des intervenants lui auraient dit qu'il était un « petit cas ». La représentation identitaire stable du « p'tit gars ordinaire » constitue en ce sens une représentation certes en décalage avec le milieu carcéral et avec sa réalité quotidienne tout au long de son incarcération. Il est possible qu'elle joue un rôle dans son sentiment d'injustice de ne pas avoir bénéficié de circonstances atténuantes lors de son procès, mais elle a semblé par ailleurs soutenir le processus de désistance dans lequel il s'est résolument engagé au cours de sa détention.

## **Représentations identitaires mobiles**

### **1- « j'suis quelqu'un »**

D'autres dimensions identitaires se sont développées au cours de sa détention. Ces représentations identitaires sont vues comme étant mobiles, par opposition aux deux premières, plus stables, qui marquent durablement son identité. Benoit dit qu'il a « appris des choses » sur lui-même qui ont eu comme effet de lui permettre de devenir l'homme qu'il est devenu aujourd'hui: « La prison est un espace où j'ai pu devenir qui je suis aujourd'hui ». Dans le récit que fait Benoit des changements qui se sont produits en lui, le regard de l'autre se dégage comme jouant un rôle de premier plan, le conduisant au désir d'échapper à ce qui est « ordinaire » en lui: « J'ai toujours eu le rêve de passer à l'histoire, de laisser ma marque ». D'ailleurs, lorsqu'il partage des anecdotes de son vécu, Benoit relate souvent les bons mots qu'on lui adresse: « Ha! Merci Benoit, t'es quelqu'un d'extraordinaire! »; « Maudit que chu

contente qu'il y ait du bon monde dans mon quartier !»; « c'est quelqu'un qui m'aime profondément ». Benoit semble rechercher à travers de telles marques de reconnaissance à se voir confirmer sa propre valeur, voir sa propre existence. D'ailleurs, pour Mucchielli (1986): « Être quelqu'un pour quelqu'un d'autre, tel se manifeste en définitive le désir d'identité » (1986: 72). En ce sens, il peut être dit que Benoit découvre au cours de sa détention différentes manières d'exister pour l'autre et que ce faisant il « renforcit », selon son mot, sa propre représentation identitaire.

Bien que Benoit se dise détaché émotionnellement de ses parents, ces derniers occupent une place importante dans le récit qu'il fait de sa vie. En effet, dans son récit, Benoit attribue un rôle fondamental et premier à ses parents, les plaçant au centre de son délit. Malgré sa colère et sa déception envers ses parents, il raconte avoir surtout utilisé sa détention pour se retrouver et se développer: « ça m'a permis de retrouver le p'tit gars qui était rentré en prison ». Million-Lajoie (1999) discute du travail de construction nécessaire pour que les représentations identitaires s'intègrent: « Cet aller et retour entre l'individu et son environnement social, cette imprégnation réciproque du collectif et de l'individuel construisent, en effet, l'identité de chacun de nous; et chaque récit de vie porte inévitablement – mais aussi fort inégalement- la marque de ce jeu d'auteur ...» (1999: 149).

Détenu, Benoit semble se libérer de l'oppressant besoin de protéger sa mère, mais aussi du sentiment d'impuissance qui l'affligeait de ne pas y réussir. Son enfermement semble, en effet, le dégager de son milieu familial et lui permettre d'autant plus facilement d'accéder à une certaine forme de liberté intérieure qu'il ne se sent pas appartenir au milieu carcéral. Pourtant,

les expériences qu'il y a faites, que ce soit au sein de comités ou dans ses emplois carcéraux, lui ont procuré non seulement des satisfactions personnelles, mais lui ont de plus valu la reconnaissance d'autrui. Delage (2014) affirme à cet effet que « ...l'identité fragilisée par l'inconsistance de ses appartenances paraît conduire l'individu à un besoin sans cesse renouvelé de reconnaissance » (2014: 381). La reconnaissance que Benoit dit recevoir tout au cours de sa détention semble contribuer à son émancipation et à la construction de représentations identitaires nouvelles qui sont, certes mobiles et peut-être même fragiles, mais qui participent à son développement.

Bien que Benoit ait bénéficié de la reconnaissance d'autrui, notamment au cours de sa détention, puis, par la suite dans son travail bénévole, il semble que la représentation identitaire désignée par l'expression « j'suis quelqu'un » est d'une construction quelque peu fragile, et qui demeure en ce sens, dépendante du regard de l'autre. Les paroles gratifiantes des autres et le regard d'autrui remplacent-ils ce qui a fait défaut ou ce qui n'a jamais été intégré? Mucchielli (1986) est d'avis que tout au cours de la vie, chacun serait à la recherche de la confirmation de son identité: « D'une certaine manière, on peut considérer la vie comme une quête permanente d'identité sociale. Chercher à augmenter l'estime de soi et chercher à augmenter l'estime que l'on reçoit des autres sont des motivations importantes de la vie psychologique et sociale » (1986: 87).

Cela rappelle la métaphore du miroir qui suppose que le regard de l'autre contribue au regard que l'on pose sur soi-même. L'extrait suivant reprend cette idée d'encouragement dans les mots de Benoit: « Tsé quand quelqu'un te dit: « Ben bravo, t'as faite des pas! Heu, tsé...pis a

[elle] t'encourage ». Selon Maruna et LeBel (2012), le changement de regard de la part de l'autre est au cœur d'un processus qui se joue en miroir. Cela aide certes le détenu à garder espoir, mais surtout cela lui permet de se voir sous un nouveau jour.

## **2- « le p'tit gars que j'étais »**

Un constat se dégage du récit de vie de Benoit selon lequel il a retrouvé en prison « le p'tit gars qu'il était » avant le départ de son père du foyer familial, c'est-à-dire une représentation identitaire de lui-même comme une personne libre, heureuse et bonne. L'idée que le pénitencier ait pu servir d'espace de liberté au sein duquel il a découvert une part de bonheur et retrouvé qui il était vraiment constitue un thème récurrent dégagé de l'analyse des entretiens. La représentation identitaire du « p'tit gars qu'il était » est associée toutefois à un ensemble de représentations qui se présente sous un jour négatif, soit ne pas être un criminel ; ne pas connaître ça, le crime; ne pas devenir comme ça, c'est-à-dire comme un criminel. Ces représentations négatives dont il veut s'affranchir semblent servir à appuyer l'idée qu'il a de lui-même comme d'une personne « ordinaire » qui serait « comme tout le monde ». D'ailleurs, l'analyse de son discours permet de révéler l'emploi fréquent d'expressions qui semblent viser à normaliser ses actions, en particulier par la référence à des expressions telles que « tout le monde ... » le dit, le pense, le fait. Quant à la dimension bonne de cette représentation identitaire du « p'tit gars que j'étais », elle est fondamentale pour Benoit et se dégage nettement de l'analyse de son récit de vie. Le besoin d'être vu comme une personne bonne par autrui se dégage nettement et montre le poids persistant que constitue son délit pour lui.

Nombre de stratégies décrites par Liem et Richardson (2014) ont été identifiées dans le matériel d'entretien de Benoit. L'une d'entre elles consiste à envisager son délit comme une erreur de parcours, ce que l'extrait suivant montre bien: « parce que j'étais pas prédestiné à faire ça, moi! ». Benoit se décrit plutôt comme un « p'tit gars ordinaire qui a commis un geste hors de l'ordinaire. Un geste qu'il n'aurait pas commis si sa vie avait été autre, prend-il la peine de préciser. Certes, les enfants témoins ou victimes de violence familiale développent très fréquemment des symptômes post-traumatiques. À ce propos, Levert (2011) rappelle que l'exposition d'un enfant aux violences familiales entre dans le cadre des mauvais traitements psychologiques. L'ensemble du développement de l'enfant peut en être affecté, notamment, sa construction identitaire. Il est désormais mieux connu que la violence à répétition peut laisser des traces dont les effets délétères sont nombreux notamment sur la construction identitaire. Bien que Benoit se sente responsable du geste qu'il a posé, il ne se voit pas comme le seul responsable. Il rend compte de son comportement criminel en invoquant les décisions et les comportements de ses proches. L'extrait suivant donne une meilleure idée de son sentiment d'avoir été floué par la vie: « Pourquoi la vie s'est acharnée sur moi! » et d'avoir été victime du « hasard » de sa naissance: « si ça aurait été des parents adéquats, ben j'aurais jamais fait de prison ». S'agirait-il d'une façon d'esquiver une part de responsabilité, de s'aménager une porte de sortie à son sentiment de responsabilité, à la manière du *way out* dont parlent Liem et Richardson (2014) au sujet des hommes qu'ils ont rencontrés qui ont abandonné les activités criminelles.

Il semble que la représentation identitaire du « p'tit gars que j'étais » rejoint la thèse proposée par Maruna et LeBel (2012), selon laquelle les individus qui se sont désistés de la délinquance

se construisent un scénario de rédemption à travers lequel ils donnent un sens à leurs offenses passées. Un tel scénario permet de réconcilier le passé et le présent tout en ouvrant la voie à un futur possible. L'un des éléments centraux de ce scénario consiste à découvrir et à maintenir vivant en soi un noyau normal du *self*, selon notre traduction de la terminologie de Maruna et LeBel (2012). Découvrir en soi-même un noyau normal procure à la personne délinquante le sentiment non seulement d'être comme les autres, mais encore de pouvoir s'adapter aux normes sociales. Il semble que le fait que Benoit se voit vu comme un « p'tit gars ordinaire » ait pavé la voie à ce qu'il puisse découvrir en lui-même le « p'tit gars que j'étais », c'est-à-dire à retrouver ce qui le liait au noyau normal en lui. Maruna et LeBel (2012) soulignent que le détenu désistant entretient souvent un discours certes cohérent sur sa trajectoire, mais souvent aussi indulgent. C'est aussi ce qui se dégage de l'analyse du verbatim des entretiens de Benoit qui se trouve à rejeter les représentations identitaires qui ont à voir avec le vécu de violence familiale pour ne retenir que ce qui le définissait avant cette période de bouleversements. Comme nombre d'autres hommes qui ont connu une trajectoire de désistance, il serait juste de dire que son ancien moi, celui des bouleversements de la violence familiale, ne correspondait pas à son véritable moi (Maruna et LeBel, 2012; Liem et Richardson, 2014; Stevens, 2012).

Liem et Richardson (2014) soulignent, à l'instar de Braithwaite (1999), que la honte peut avoir un effet positif dans un processus de désistance, en particulier lorsqu'elle soutient la réintégration à la société en encourageant l'individu à adopter des comportements socialement adaptatifs. Pour Benoit, le besoin d'être vu comme « bon », comme quelqu'un « comme les autres » est au cœur de son processus de désistance. Ces représentations de lui-même semblent

lui être essentielles pour contrebalancer la honte et la culpabilité qui l'habitent. C'est probablement ce à quoi Benoit réfère lorsqu'il dit: « J'ai toujours été conformiste ».

### **3- « Je fais une différence »**

L'analyse des entretiens permet de dégager une représentation chez Benoit qui semble servir à donner un sens à son expérience délictuelle. Ainsi, à travers cette représentation de lui-même, Benoit désire désormais faire une différence dans la vie des autres: « chu fier de moi parce que j'aide des gens ». À travers son travail bénévole, Benoit se redéfinit comme un individu utile à la société et il se projette dans l'avenir comme quelqu'un qui peut apporter quelque chose de significatif à autrui: « pis si je continue à faire ce travail là, heu, c'est, c'est un petit peu pour compenser le mal que j'ai faite à la société ». Il espère ainsi réparer symboliquement le tort qu'il a causé.

Liem et Richardson (2014) soulignent l'importance que prennent les motivations altruistes dans le scénario de rédemption. Benoit semble en ce sens puiser dans son travail bénévole un sentiment d'accomplissement qui a un effet positif sur son processus de désistance. La représentation identitaire de lui-même comme quelqu'un qui « fait une différence » renvoie au désir de réparation qui est implicite dans le scénario de rédemption. À ce sujet, Maruna et LeBel (2012) soutiennent que les activités altruistes aident l'individu à composer avec la honte et la culpabilité associées à leurs comportements passés et contribuent en ce sens à la reconstruction de leur identité.

#### **4- « J'peux changer l'avenir »**

Une dimension importante de l'identité de Benoit qui s'est dégagée de l'analyse des entretiens concerne sa représentation de sa capacité d'agir. Cette représentation se manifeste d'abord dans sa façon d'assumer son geste meurtrier: « J'ai jamais essayé de fuir ma responsabilité face à cet acte-là ». Le cheminement de Benoit l'a d'abord conduit à expliquer son délit par des facteurs qui lui étaient extérieurs et, bien qu'il persiste à prendre en compte son désir de protéger sa mère de la violence de son conjoint: « J'ai tué le batteur de ma mère », il conçoit que la voie qu'il a choisie n'était pas la bonne: « J'ai fait un mauvais choix dans ma vie, j'en assume la responsabilité ».

Benoit affirme qu'il a eu à se responsabiliser pour les actes qu'il a commis, mais aussi pour ceux qu'il a choisis de ne pas commettre. Il soutient que le chemin de la réhabilitation l'a conduit à se sentir responsable de son vécu. Le concept d'agentivité, tel qu'utilisé par Liem et Richardson (2014), est utile pour penser le travail d'appropriation subjective que Benoit a dû faire pour en venir à abandonner les justifications externes et les explications de son délit qui ont caractérisé pendant longtemps sa perception de son homicide. Liem et Richardson (2014) affirment que l'agentivité est beaucoup plus présente chez les individus qui ont désisté des activités criminelles que chez ceux qui récidivent et qu'elle est étroitement liée au fait de se responsabiliser pour les actes commis. Ce travail d'appropriation a été long et difficile pour Benoit qui a passé par des étapes où il en voulait énormément à ses parents de l'avoir mis dans la situation dans laquelle il a perpétré son crime. Il les jugeait sévèrement et croyaient que tant ses parents que ses proches étaient les véritables responsables de son crime du fait de ne jamais lui être venus en aide.



Liem et Richardson (2014) sont d'avis que la participation à des programmes d'aide ou à de la thérapie, en détention, permet de développer l'agentivité, mais aide aussi le détenu à prendre la distance nécessaire au développement de sa propre identité, notamment, pour se dégager du rôle joué au sein de sa famille. Benoit en est ainsi venu non seulement à se sentir responsable de son propre destin, mais aussi à exercer une certaine maîtrise sur celui-ci. En dépit du fait que Benoit ne comprenne toujours pas pourquoi il a reçu une peine si lourde ni pourquoi les policiers l'auraient traité durement, il accepte dorénavant sa vie telle qu'elle a été, telle qu'elle est et est confiant qu'il sera en mesure de prendre de bonnes décisions à l'avenir: « J'peux pas changer le passé, mais j'peux changer l'avenir par exemple! »

## **Conclusion**

La trajectoire de vie de Benoit est ponctuée de plusieurs événements marquants qui l'ont fortement ébranlé, que ce soit le départ de son père, qui lui a donné l'impression de perdre tous ses repères ou l'arrivée dans sa vie du conjoint de sa mère, homme violent qui a fait naître rage et impuissance en lui ou encore le douloureux sentiment de ne pas compter pour ses parents, voire de ne pas appartenir à sa famille qui l'a accompagné au cours de l'adolescence. Benoit a longtemps vécu avec l'impression qu'aucune autre solution ne s'offrait à lui en dehors de la menace violente pour protéger sa mère de la violence de son beau-père. Animé de rage, mais se sentant impuissant, Benoit croyait qu'il était justifié d'user de menaces de violence à l'encontre de son beau-père, il n'est pas très clair s'il avait ou non planifié aller plus loin.

Les longues années d'emprisonnement de Benoit lui ont présenté de nouveaux défis identitaires. Paradoxalement, Benoit a découvert un espace de liberté dans l'univers carcéral fait de contraintes et de restrictions, il s'y est découvert, en fait. Comme proposé par Delage (2014), le parcours de Benoit lui a permis de se confronter à des pertes identitaires, mais aussi d'y faire des acquis à chaque étape de sa trajectoire. Parmi les acquis importants pour Benoit, se compte assurément sa conviction d'être intrinsèquement bon. Il s'agit d'une représentation identitaire acquise vers la fin de son incarcération: « l'humain est fondamentalement bon malgré les actes mauvais qu'il peut être amené à poser ». À ce propos, Leclerc-Olive (1999) soutient que: « un événement biographique majeur, un tournant de l'existence, est un moment où se noue une nouvelle modalité d'articulation entre une expérience réélaboree et de nouvelles modalités. » (1999: 11). L'événement, ainsi pensé, évoque un moment de bascule où l'expérience prend une signification identitaire nouvelle. Dans le cas de Benoit, c'est ce qui semble s'être passé vers la fin de son incarcération lorsque la réflexion sur son passé, et en particulier sur sa trajectoire délictuelle, l'amène à se voir différemment et à comprendre le sens de son geste selon une perspective nouvelle. Il ne se voit désormais plus selon une perspective duelle, comme étant soit bon, soit mauvais; plutôt que de juger la personne qu'il est, il juge la valeur morale de ses gestes. Dès lors, il est plus facile de comprendre en quoi son séjour carcéral ait pu devenir pour lui « synonyme de liberté », c'est qu'il s'agissait d'une liberté nouvelle, une liberté morale.

Les constats dégagés de l'analyse des entretiens avec Benoit permettent d'identifier d'autres moments de bascule identitaire. Lors de ces points tournants, son identité s'en est trouvée

affectée de manière significative, parfois au point de lui faire perdre contact avec les éléments fondateurs de son identité. Malgré l'impression douloureuse d'avoir perdu ses repères identitaires, l'analyse de son récit de vie permet de constater qu'il n'a pas perdu complètement le « p'tit gars » qu'il était dans l'enfance. En effet, alors que certains aspects de son identité se sont avérés stables, dont sa façon de se voir comme un « p'tit gars », d'autres se sont avérés mobiles. C'est le cas de sa représentation de lui-même comme une personne bonne qui ne s'est construite qu'au cours de sa vie adulte.

Les années d'incarcérations ont ainsi contribué à la construction de l'identité personnelle de Benoit. Sa découverte de ce que Maruna et LeBel (2012) ont désigné comme le noyau normal du soi lui a permis, certes, de mieux se connaître, mais surtout de développer une agentivité et de prendre conscience de son besoin de réparer le tort causé en effectuant des activités altruistes.

Les constats dégagés par cette recherche sont, bien entendu, limités par le design à cas unique. Certains constats semblent néanmoins plus robustes, ceux concernant l'agentivité et le besoin de réparer (générativité). Il serait intéressant de porter une attention particulière, dans les travaux à venir sur la désistance, sur chacun de ces deux aspects. La comparaison de trajectoires identitaires d'échantillons plus importants d'hommes ayant connu une longue peine d'emprisonnement pourrait contribuer à mieux comprendre le rôle joué par ces aspects dans le processus de désistance.

## **Limites**

La nature exploratoire de cette recherche impose des limites à la généralisation des constats d'analyse. De même, la méthodologie du cas unique sert surtout à dégager des hypothèses de travail plutôt qu'à les vérifier, ce qui constitue une limite certaine à cette étude.

## **Chapitre 5. Discussion et synthèse**

Ce chapitre se veut un espace d'analyse et de réflexion. Nous y reprendrons, d'une part, les grandes lignes de nos résultats d'analyses proposés dans notre article au chapitre précédent. D'autre part, nous dépasserons notre objectif de départ avec une réflexion qui propose une ouverture vers de futurs objets de recherches.

Nos nombreuses lectures n'ont fait que confirmer notre idée de départ selon laquelle le concept d'identité est si vaste et complexe qu'il paraît impossible de pouvoir un jour en saisir toutes les facettes. L'identité est ce qui nous rallie aux autres, mais aussi ce qui nous en distingue. Elle est ce qui nous identifie formellement au sein d'un groupe. Elle est ce que nous sommes biologiquement et témoigne de notre personnalité. L'identité est également un construit qui ne cesse de se transformer au fil des rencontres et des expériences de vie. Et pourtant, on ne cesse jamais d'être soi.

Comme nous l'avons mentionné dans ce mémoire, les points tournants et les moments charnières, que nous pouvons aussi qualifier d'événements significatifs, sont intimement liés au processus de désistance ou de changement chez un individu. L'identité s'en trouve alors significativement changée (Maruna et LeBel, 2012). Toutefois, ces événements ou ces points tournants de l'existence ne font pas de l'individu quelqu'un d'autre, mais font de lui quelqu'un de différent sur certains aspects. En effet, certaines représentations de l'identité semblent se transformer au cours d'une trajectoire de vie. Dans ce cas-ci, elles amènent les individus concernés à faire des choix différents et davantage adaptés socialement. Au contraire, d'autres représentations de notre identité paraissent perdurer dans le temps.

Notre démarche auprès de Benoit nous a permis d'observer que le Benoit d'aujourd'hui est davantage en phase avec lui-même et que son identité semble beaucoup plus incarnée. Cela lui a donné la possibilité d'une plus grande confiance en ses capacités d'être en relation, de faire la différence, de gérer ses émotions de manière différente. Son parcours de vie, ses expériences ont mis de l'avant des aspects de son identité déjà présents dans l'enfance, et ont permis l'évolution d'autres aspects.

La première représentation identitaire stable identifiée chez Benoit est désignée par « j'appartiens pas » et décrit comment Benoit se voit par rapport à son milieu social. Il se voit comme n'appartenant ni à son milieu familial ni à aucun autre des milieux dans lesquels il a vécu. En ce sens, il s'agit d'une dimension stable de son identité.

On constate, notamment, que bien que les années de détention lui aient permis de s'épanouir, Benoit dit se sentir différent des autres détenus auxquels il ne s'identifie pas. La représentation qu'il a de lui-même est celle d'un «petit gars ordinaire » contrairement aux codétenus qui sont, eux, des criminels endurcis.

Aussi, Benoit ne croit pas être reconnu de l'autre ni se reconnaît en l'autre. Il reconnaît mettre une distance entre lui-même et les autres afin de se protéger de la douleur. Étant donné les difficultés associées à la violence conjugale auxquelles Benoit a dû faire face dans son jeune âge, il est aisé de comprendre que le fait de se protéger pour éviter la souffrance ait pu devenir une seconde nature pour Benoit.

Nous avons, de plus, constaté qu'il est difficile pour Benoit de se sentir appartenir à sa famille, aux codétenus de la prison, etc. Cette caractéristique renvoie à une difficulté, chez Benoit, à établir une confiance de base envers le monde extérieur. Il est facile d'imaginer qu'il soit difficile, pour un individu n'ayant pas établi cette confiance de base, d'éprouver le sentiment de ne pas appartenir ou de ne pas exister pour les autres, et que cela puisse contribuer à la construction de dimensions stables des représentations identitaires.

La seconde dimension identitaire stable que nous avons identifiée est celle désignée par l'expression: « un p'tit gars ordinaire ». Elle nous apparaît être un élément stable de l'identité de Benoit puisqu'elle se dégage tout au long du récit qu'il fait de sa trajectoire de vie. Ici, l'accent est particulièrement mis sur l'aspect « ordinaire ». Il dit être: « un p'tit gars ordinaire [...] qui vient d'une famille ordinaire ». Cette représentation de lui-même n'a jamais cessé de l'habiter, dans le passé comme dans le présent.

Nous supposons que la représentation identitaire du « p'tit gars ordinaire » qu'a Benoit de lui-même a pu aider à sa réhabilitation. Non seulement Benoit ne se voit pas comme un criminel, mais il ne veut pas ressembler à ses codétenus. Nous pensons qu'il est possible que cette représentation ait pu jouer, pour Benoit, un rôle stabilisateur, d'ancrage identitaire dans sa trajectoire de désistance. Cette représentation stable de lui-même l'a suivi tout au long de son incarcération. En ce sens, elle semble avoir joué un rôle de soutien dans le processus de désistance dans lequel Benoit s'est résolument engagé au cours de sa détention.



Par opposition aux deux premières, plus stables, qui marquent durablement son identité, quatre dimensions identitaires se sont développées chez Benoit au cours de sa détention. En effet, Benoit dit qu'il a « appris des choses » sur lui-même qui lui ont permis de devenir l'homme qu'il est aujourd'hui.

Selon le récit de son cheminement, le regard de l'autre paraît jouer un rôle de premier plan au cœur de son processus de désistement. Cela le conduit au désir d'échapper à ce qui est « ordinaire » en lui et à la confirmation de sa propre valeur au travers des marques de reconnaissance à son endroit. Benoit découvre au cours de sa détention différentes manières d'exister pour l'autre. Cela «renforce», selon son mot, sa propre représentation identitaire.

La reconnaissance que Benoit reçoit durant sa détention contribue à son émancipation et à la construction de représentations identitaires nouvelles mobiles et même fragiles, mais qui participent à son développement. En ce sens, on peut observer chez Benoit une identité plus définie, plus intégrée. Malgré cela, il semble que la représentation identitaire désignée par l'expression « j'suis quelqu'un » reste fragile, et demeure en ce sens, dépendante du regard de l'autre.

Benoit a retrouvé en prison «le p'tit gars qu'il était » avant le départ de son père du foyer familial. Nous supposons que cette autre représentation identitaire mobile le renvoie à une image de lui-même, celle d'une personne libre, heureuse et bonne. Notre analyse a permis de dégager un thème récurrent: la prison a servi d'espace de liberté à Benoit.

Cette représentation renvoie à l'idée que Benoit n'est pas « un criminel », qu' « il ne connaît pas ça, le crime » ; « qu'il ne veut pas devenir comme ça ». Ces images négatives de lui-même dont il veut s'affranchir semblent servir à appuyer l'idée qu'il a de lui-même comme d'une personne « ordinaire » qui serait « comme tout le monde ». Cette représentation de lui-même, du « p'tit gars que j'étais », rend compte du besoin chez lui d'être comme « tout le monde ».

Le fait, pour Benoit, de se voir comme un « p'tit gars ordinaire » l'a probablement amené à découvrir en lui-même le « p'tit gars que j'étais », à retrouver ce qui le liait au noyau normal en lui. Se dégage aussi de l'analyse du récit de Benoit le rejet des représentations identitaires qui ont à voir avec le vécu de violence familiale pour ne retenir que ce qui le définissait avant cette période de bouleversements. Cette analyse a permis de mettre en évidence le besoin de Benoit d'être considéré comme un individu « comme les autres » et « bon ». Ces représentations de lui-même ont certainement contribué à faire contrepoids avec la honte et la culpabilité et à diminuer son angoisse et son anxiété. Grâce à une représentation identitaire assurée et rassurée, Benoit est davantage apte à se positionner face à autrui et aux réalités de sa situation.

L'avant-dernière représentation mobile est identifiée par « Je fais une différence ». Notre analyse du discours nous a démontré que c'est surtout dans les gestes quotidiens que Benoit arrive à faire une différence. Ainsi, le travail qu'il occupe lui donne un sentiment d'accomplissement qui semble avoir un effet positif sur son processus de désistement. Cela s'inscrit dans sa trajectoire et semble mu par le désir de faire une différence dans la vie des autres. Nous pouvons penser que ce désir est porteur d'un souhait de réparation symbolique du

tort qu'il a causé. Cette nouvelle représentation identitaire plus valorisante lui permet de s'éloigner d'une représentation de lui-même comme victime et de devenir davantage agent de sa propre vie.

La dernière représentation identitaire mobile identifiée par « J'peux changer l'avenir » est importante puisqu'elle renvoie à la capacité d'agir de Benoit, particulièrement dans sa manière d'assumer son geste meurtrier. Le chemin de la réhabilitation l'a conduit à se sentir responsable de son vécu. Malgré ce travail d'appropriation long et difficile, Benoit en est venu à, non seulement, se sentir responsable de son propre destin, mais aussi à développer une certaine maîtrise sur celui-ci. Benoit paraît maintenant confiant qu'il sera en mesure de prendre de bonnes décisions pour l'avenir. Encore là, on perçoit une identité beaucoup plus intégrée qui lui permet de percevoir sa réalité plus clairement et d'être moins guidé par l'impulsivité et l'émotion.

## **5.1. Processus de désistance de Benoit**

Selon la perspective sur l'identité que nous avons choisie, nous avons pu constater que le processus de désistance chez Benoit a été marqué tant par des représentations identitaires stables que par des changements identitaires. Dans les deux cas, de ce noyau identitaire a résulté des changements de comportement davantage adaptés socialement. Nous parlons, ici, d'un mouvement intrinsèque à l'individu et qui a une incidence sur son comportement.

D'autres angles d'approche auraient pu être utilisés pour analyser le processus de désistance chez Benoit. Nous aurions pu, par exemple, nous inspirer d'une perspective développementale. Dans ce cas, notre attention aurait davantage été portée sur des facteurs extrinsèques, tels que la situation maritale de Benoit, son emploi, etc. pour expliquer son changement de comportement. Sampson et Laub (2012), notamment, proposent une théorie du contrôle social informel en fonction de l'âge, qui a pour base d'analyse une étude longitudinale effectuée par Eléonor et Sheldon Glueck entre 1987 et 1993. Tout en accordant de l'importance aux événements vécus dans l'enfance, Sampson et Laub (2012) avancent que les expériences tardives (mariage, emploi, service militaire) ont un impact sur la modification des trajectoires criminelles vers un parcours de vie plus normatif. Les analyses effectuées par Sampson et Laub (2012) leur a permis de constater que l'emploi et l'attachement par les liens du mariage sont, significativement, liés à des changements dans la délinquance à l'âge adulte. « Plus les liens avec le travail et la famille étaient forts, moins les comportements délictuels et déviants étaient fréquents chez les délinquants et les témoins non délinquants » (Sampson et Laub, 2012: 24). Kazemian et LeBel (2012) ajoutent que le fait de trouver et de conserver un travail à la sortie de prison réduit de manière significative les risques de récidives. Chez Benoit, on pourrait croire que les emplois qu'il a occupés en prison, l'emploi stable hors des murs qu'il a trouvé avant même sa libération conditionnelle totale et qu'il a continué d'occuper après sa sortie, l'emploi qu'il occupe aujourd'hui ainsi que sa relation amoureuse stable ont contribué à renforcer son processus de désistance. On peut penser que cette stabilité dans le travail et les relations interpersonnelles ont exigé un changement d'habitudes de vie, comme le proposent Sampson et Laub (2012) et, selon ces mêmes auteurs, ont fait en sorte qu'il n'y ait plus de place pour les anciennes habitudes.

Une seconde perspective qui aurait pu guider notre analyse est celle de considérer le crime de Benoit comme un parricide qui consiste au meurtre d'un de ses parents ou de tout autre ascendant légitime (Petit Robert, 2011). Bien que Benoit n'ait pas tué son père, mais son beau-père, ce dernier faisait office de figure parentale depuis plusieurs années déjà au moment du crime. Selon le rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux (2012), entre 2000 et 2009, 4,6% des homicides résolus étaient des parricides. Sur ce pourcentage, 4,1% de ceux qui commettent un parricide sont des hommes. La forme la plus fréquente est le fils qui tue le père. Les auteurs du rapport rappellent que les parricides commis par des hommes adultes sont bien différents de ceux commis par des adolescents. Benoit faisant partie de cette dernière catégorie, on peut penser que des motifs bien particuliers l'ont poussé à commettre son crime. À ce propos, Heide (2013) rappelle que, de manière générale, les adolescents reconnus coupables de parricide partagent plusieurs caractéristiques. Entre autres, la majorité a été victime d'abus physique, sexuel ou encore psychologique durant l'enfance. Le rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux affirme que 25% à 50% des adolescents qui ont tué leur père avaient été exposés à des scènes de violence conjugale ou avaient été victimes de violence. Or, on sait que Benoit a été témoin, durant plusieurs années, de la violence que subissait sa mère. Ce serait une manière pour l'adolescent de se protéger ou de protéger un membre de sa famille, selon ce même rapport. Encore une fois, Benoit a répété à maintes reprises qu'il cherchait un moyen de mettre fin à la violence que subissait sa mère depuis trop longtemps. Il dit avoir essayé plusieurs tactiques qui n'ont rien donné. L'une des caractéristiques soulevées par Heide (2013) est le manque d'alternatives pour mettre fin aux abus.

Dans sa jeunesse, Benoit est confronté à une situation de violence conjugale sur laquelle il n'a aucune emprise. Il se perçoit alors comme « l'homme » de la maison, comme celui qui est responsable du bonheur familial. Bien vite, il doit faire face à son impuissance à régler la situation. Il vit de longues années dans la peur, la honte, l'impuissance et puis la rage. Ces sentiments prenants et envahissants amènent Benoit à penser que seul l'exercice de la violence viendra à bout de celle de son beau-père. Le même état d'esprit poussera Benoit à croire que la violence dont il fera finalement preuve envers le mari de sa mère est justifiée.

À cet instant de sa vie, il semble avoir une identité diffuse, construite sur un vide, sur l'absence d'une confiance de base et un manque d'appartenance. (Delage, 2014) rappelle que: « [...] Les attachements insécures [sic] et la famille comme groupe d'attachement dysfonctionnel conduisent à des fragilités identitaires. » Un noyau identitaire fragilisé rend difficile le sentiment d'appartenance et d'attachement à qui ou à quoi que ce soit.

L'homme qui est entré en prison se sentait injustement traité, ne comprenait pas sa sentence. C'était un homme en colère, qui en voulait à ses parents. Comme nous l'avons vu précédemment, la période d'incarcération lui a permis de s'émanciper sur plusieurs plans. Les années d'incarcération que Benoit a vécues lui ont permis, notamment, de développer son identité personnelle, son identité individuelle, telle que définie par Malewsky-Peyre (1991: 224): « Nous croyons que l'identité individuelle est un ensemble organisé (structuré) de valeurs, de sentiments, d'images, d'expériences et de plans d'avenir qui concerne le soi. ».

Ainsi, comme nous l'avons démontré précédemment, notre analyse du récit que Benoit a fait de sa vie nous a permis de constater que certaines dimensions de son identité ont évolué en cours de route et que d'autres sont restées plutôt stables.

Au cours de l'existence, ajoute Delage (2014), bien que notre corps soit en constante évolution, nous restons tout de même avec le sentiment d'une continuité, de rester « le même ». Et donc, d'une relative continuité.

Les représentations qui ont amené Benoit sur le chemin de la délinquance sont aussi impliquées dans son processus de désistance, soit: « j'appartiens pas » et « un p'tit gars ordinaire ». Ainsi, la première représentation renvoie à un vide identitaire nourri par une probable absence de confiance de base. Longtemps, Benoit ne se sent ni reconnu, ni compris, pas plus qu'il ne comprend ceux et celles qui l'entourent. Plusieurs éléments du récit de Benoit nous laissent penser que ce dernier a eu, pendant de longues années, une identité diffuse qui se traduira par des comportements peu adaptés, voire à risque, tel que proposé par Marcia (dans Liem et Richardson, 2014). Par ailleurs, cette première représentation a toujours maintenu Benoit en marge du monde dans lequel il vivait, donc du monde carcéral, auquel il ne s'est jamais identifié. Cela a certainement permis à ce dernier de soutenir son engagement dans un processus de désistement, puisque non seulement il ne se voyait pas comme ceux qui l'entouraient, c'est-à-dire des criminels, mais il avait peur de leur ressembler. Pourrions-nous penser que sa grande implication au sein de la communauté carcérale a été aussi une manière, pour Benoit, de marquer sa différence? Si oui, cette ouverture, cette propension à se

distinguer, a peut-être permis aux différentes interventions d'avoir un impact sur son cheminement.

La deuxième représentation stable: « un p'tit gars ordinaire » renvoie à l'image d'un «petit» garçon, apeuré, grandement impuissant face à la situation de violence dans laquelle il était plongé dans sa famille. La rage qui a crû en lui, combinée au sentiment d'être un petit garçon ordinaire, a probablement contribué à la recherche, par Benoit, d'un moyen hors de l'ordinaire pour remplir la mission qu'il s'était donnée: protéger la famille. Par ailleurs, cette même représentation, celle d'être ordinaire face aux autres détenus qui ne le sont pas, donc d'être une bonne personne qui a eu un accident de parcours l'éloigne encore ici de la représentation identitaire d'un criminel. Pourrions-nous penser que cette conception qu'il a d'avoir été et d'être encore aujourd'hui un petit gars ordinaire, lui a permis de se rapprocher davantage d'un mode de vie ordinaire, des normes sociales ordinaires? Si oui, cette association au citoyen ordinaire a peut-être facilité l'engagement de Benoit sur le chemin de la désistance.

Nous pouvons constater que ces deux représentations sont imbriquées l'une dans l'autre: Benoit est différent, différent des criminels, comme un petit gars ordinaire.

Dans cette optique, serait-il possible de penser qu'une même représentation identitaire puisse intervenir dans un processus criminogène ainsi que dans un processus de désistance? Serait-il possible de penser également que lors d'une incarcération, existeraient des représentations identitaires stables qui, combinées à l'accès à une scolarité, à une thérapie, à un emploi, etc., pourraient prédisposer un individu à s'engager dans un processus de désistance?



## Conclusion

L'objectif premier de cette recherche était de comprendre en quoi les aspects permanents et les aspects modifiables de l'identité sont à l'œuvre dans la trajectoire de changement d'hommes condamnés à perpétuité et ayant obtenu leur libération conditionnelle totale. Nos lectures sur les divers aspects de l'identité, rapportées dans les chapitres du cadre théorique et de la problématique, ont, notamment, confirmé la complexité du concept d'identité.

L'identité est un construit, incluant nécessairement la relation à l'autre. L'identité personnelle ne peut être isolée de l'identité sociale. Elles sont imbriquées l'une dans l'autre. À première vue, il apparaît impossible de classifier et de décortiquer de manière systématique les différentes dimensions qui constituent l'identité d'un individu. Qu'est-ce que l'identité finalement, sinon le sentiment « d'être soi »? « Être soi » implique une organisation complexe entre des composantes s'approchant davantage de l'aspect personnel et d'autres, de l'aspect du social. L'identité dépend de son regard sur soi et du regard de l'autre sur soi. Elle se construit et se transforme entre l'objectivité de celui qui regarde et la subjectivité de celui qui ressent, entre ce qui perdure et ce qui change.

Le désistement s'explique par la relation complexe et réciproque entre les changements sociaux et les changements subjectifs, selon Maruna et LeBel (2012). Ces interactions donnent lieu à des changements identitaires repérables. À ce propos, Liem et Richardson (2014) ont identifié, dans leur étude, un certain nombre de représentations identitaires chez les hommes qui se sont engagés dans un processus de désistance et qui ont abandonné la délinquance. Ils

ajoutent que des changements sont identifiables non seulement dans leur identité, mais aussi dans le récit qu'ils font d'eux-mêmes.

La méthode qualitative qu'est le récit de vie a été choisie pour la saisie des données. Elle permet d'avoir accès au sens que donne l'individu à son expérience. Nous avons mené notre recherche dans une perspective phénoménologique puisqu'elle s'intéresse davantage au vécu qu'aux objets extérieurs. Elle met l'accent sur l'expérience subjective et permet de saisir le sens et les significations que l'individu donne à ses expériences. En ce sens, elle est plus à même de nous permettre de comprendre le parcours d'un homme et de laisser les phénomènes émerger en toute liberté. Nous avons rencontré un seul individu afin de pouvoir faire des entretiens en profondeur et ainsi d'accéder au point de vue du participant et de cerner son unicité.

Nous avons dégagé un certain nombre de constats de notre analyse du récit de vie de Benoit. Nous avons relevé deux représentations stables de son identité: « j'appartiens pas » et « un p'tit gars ordinaire » ainsi que quatre représentations mobiles: « j'suis quelqu'un », « le p'tit gars que j'étais », « je fais une différence » et « j'peux changer l'avenir. En effet, nous avons pu noter que certaines représentations de l'identité de Benoit sont restées les mêmes tout au long de sa trajectoire de vie, tandis que d'autres se sont transformées, notamment, lors de son séjour en prison.

En poussant la réflexion plus loin, nous en sommes venue à nous demander si les deux représentations stables n'étaient pas impliquées à la fois dans le processus criminel et, par la suite, dans le processus de désistement. N'existerait-il pas certaines représentations identitaires, chez certains individus, plus favorables à un processus de désistement?

Étant donné la limite du choix du cas unique, il serait intéressant, dans des recherches ultérieures, de comparer les trajectoires identitaires d'échantillons plus importants d'hommes ayant connu une longue peine d'emprisonnement à la suite d'un délit de violence et qui ont obtenu une libération conditionnelle totale afin, non seulement de mieux comprendre les aspects stables et mobiles de l'identité, mais de comprendre de quelle manière ces aspects interviennent dans le processus de désistement. Un échantillon plus important nous permettrait aussi de voir si des représentations identitaires sont récurrentes chez les hommes qui se sont engagés dans un processus de désistement.

Le crime particulier qu'a commis Benoit n'est pas commun. Bien qu'il est tué son beau-père et non son père, ce meurtre renvoie au parricide. L'une des approches que nous aurions pu emprunter pour ce mémoire aurait donc été celle de considérer le crime de Benoit comme un parricide. Il y a des dimensions particulières propres au parricide et étudier le cas unique, tel que celui faisant l'objet de ce mémoire, selon les théories élaborées jusqu'à maintenant sur le parricide nous permettrait de comprendre le processus de passage à l'acte impliqué dans ce genre de crime.

Comprendre ainsi ce qui a amené Benoit, par exemple, à choisir la solution du meurtre, nous amènerait certainement à comprendre le processus de changement qui s'est opéré en lui. Ici, le changement implique probablement des dimensions spécifiques, différentes que celles reconnues pour un autre type de meurtre. Nous pouvons nous demander, par exemple, si le fait de changer d'environnement aurait pu permettre à Benoit de faire d'autres choix. Réfléchir à cette question permettrait certainement de mettre de l'avant certaines pistes de prévention. Nous pourrions, à partir de là et dans un souci de prévention, imaginer des moyens de repérer ces jeunes qui vivent le même genre de problématique, d'entrer en contact avec eux et de développer des mesures de soutien pour pouvoir leur offrir des moyens qui les aideraient à envisager des solutions différentes à la souffrance qu'ils éprouvent.

## Liste de références

Anadon, Martha (2006). La recherche dite « qualitative »: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*. 26 (1) ; 5-31. <http://w.w.w.recherche-qualitative.qc.ca/revue.html>

Archambault, J. et Hamel, J. (1998). Une évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques. Dans Poupart, J., Groulx, L.-H., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. 93-153.

Bertaux, Daniel (1997). Les récits de vie, perspective ethnosociologique. *Sociologie*. Paris. 128.

Bogdan, R., & Taylor, S.J. (1975). Introduction to qualitative research method: a phenomenological approach to the social sciences. New York: John Wiley & sons.

Bosma, H. A., & Gerlsma, C. (2003). From early attachment relations to the adolescent and adult organization of self. Dans J. Vaalsiner & K. J. Connolly (Eds.). *Handbook of developmental psychology*. 450-488. London: Sage. DOI: 10.4135/9781848608306.n20

Brubaker, Rogers (2001). Au delà de l'identité. *Le seuil*. 139; 66-85. <http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2001-4-page-66.htm>

Calicis, Florence (2014). Change-t-on vraiment dans thérapie familiale. *Revue internationale en Approche Systémique*. 345-347.

Casoni, Dianne (2010). L'étude du processus de changement chez des hommes condamnés à de longues peines. (Dans) Les 50 ans de l'école de criminologie. Aperçu de la recherche d'ici et d'ailleurs. Sous la direction de Dianne Casoni et Pierre Landreville. *Criminologie*. Les presses de l'université de Montréal. 351-372.

Casoni, Dianne et Brunet, Louis (2003). La psychocriminologie. Apports psychiatriques et applications cliniques. *Paramètres*. Les presses de l'université de Montréal. 239.

Cohen-Scali, Valérie et Guichard, Jean (2008). L'identité: perspectives développementales. *Identités et orientations*. 1, 321-345. <http://osp.revues.org/1716?lang=fr>

Delage, Michel (2014). Identité et appartenance. Le systémicien à l'entrecroisement du personnel et de l'interpersonnel dans les liens humains. *Thérapie familiale*. 35 (4): 75-395.

Dorais, Louis-Jacques (2004). La construction de l'identité dans discours et constructions identitaires. *Les presses de l'université Laval*. 10.

Ehrenberg, A., (1998). La fatigue d'être soi: dépression et société. Paris. Odile Jacob. 318

Erikson, Erik H. (1956). The problem of ego identity. *Journal of American psychoanalytic association*. 56-121. DOI: 10.1177/000306515600400104

Erikson, Erik H. (1966) *Enfance et société* (2<sup>e</sup> édition). Delachaux et Niestlé. 171.

Erikson, Erik H. (1972). *Adolescence et crise. La quête d'identité*. Champs Flammarion. 348.

Ferrarroti, F. (1983). Histoire et histoires de vie: La méthode biographique dans les sciences sociales, Méridiens Klincksieck, 1983.86-139.

Gabbard, G. O. (2000). Disguise or consent: problems and recommendations concerning the publication and presentation of clinical material. *International Journal of psychoanalysis*, 81(6), 1071-1086.

Giorgi, Amedeo (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines: théorie, pratique et évaluation. (dans Poupart, J. et coll. ) *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. 341-364.

Groulx, L.-H. (1998). Sens et usage de la recherche qualitative en travail social. Dans Poupart, J., Groulx, L.-H., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. 1-50.

Heide, Kathleen M. (2013). Understanding parricide. When sons and daughters kill parents. *Oxford university*. 464

Jaccoud, Mylène (2013). Notes de cours. *Méthode qualitative CRI6001*

Kazemian, Lila et Farrington, David P. (2012). Recherches sur les sorties de délinquance: quelques limites et question non résolues. (Sous la direction de Mohammed, Marwan) *Les sorties de délinquance: théories, méthodes, enquêtes. La découverte*. 61-86

Kroger, Jane (1993). Discussions on ego identity. *Lawrence Erlbaum Associates*. 265.

Kunnen, Saskia E. et Bosma Harke A. (2006). Le développement de l'identité: un processus relationnel et dynamique. *L'orientation scolaire et professionnelle*. 35 (2) 2006.

Lapierre, Anne (1997). Les critères de spécificité des méthodes qualitatives,, dans Poupart Jean, Deslauriers Jean-Pierre, Groulx Lionel Henri, Lapierre Anne, Mayer Robert et Pires Alvaro P.(sous la direction de ). *La recherche qualitative. Tome 1. Enjeux épistémologiques*. Gaëtan Morin éditeur. 365-389.

Larousse en ligne. <http://www.larousse.fr>

Levert, I. (2011). Les violences surnoises dans le couple. Paris. Robert Laffont. 334.

Leclerc-Olive, Michèle (1997). Le dire de l'événement: biographie. Presses universitaires du septentrion. 260.

Leclerc-Olive, Michèle (1999). L'armature narrative des biographies. *Revue de recherches en éducation*. 24; 169-193.

Liem, Marieke et Richardson, Nicholas (2014). The rôle of transformation narratives in desistance among released lifers. *Criminal justice and behavior*. 41 (6) 692-712.

Malewska-Peyre, Hanna (1991). Réflexions sur les valeurs, l'identité et le processus de socialisation. *Droit et Société*. 19; 223-231.

Marcia, J. E. (1966). Development and validation of ego-identity status. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3: 551-558. DOI: 10.1037/h0023281

Marcia, J. E. (1976). Identity six years later: A follow-up study. *Journal of Youth and Adolescence*, 5: 145-160.

Maruna, S. (2001). Making good. How ex-convicts reform and rebuild their lives. Washington, DC: *American Psychological Association*

Maruna, Shadd et LeBel, Thomas P. (2012). (Sous la direction de Mohammed, Marwan) Les sorties de délinquance: théories, méthodes, enquêtes. *La découverte*. 43-60.

Mead, Georges Herbert (présenté par Daniel Cefaï et Louis Quéré (1934. 3<sup>ième</sup> édition 2015). L'esprit, le soi et la société. *Le lien social*. Presses universitaires de France. Puf. 434

Merleau-Ponty, Maurice (1945). Phénoménologie de la perception. *La Librairie Gallimard*. . Collection Bibliothèque des idées. 531.

Meyor, Catherine (2007). Le sens des valeurs de l'approche phénoménologique. *Recherches qualitatives/Hors série*. 4: 103.

Million-Lajoinie, Marie-Madeleine (1999). Reconstruire son identité par le récit de vie. L'Harmattan. 158.

Mucchielli, Alex (1986, 8<sup>ième</sup> édition 2011). L'identité. Presses universitaires de France. 127.

Mullër, Christel, Prost Francis, Croissant Francis (2002). Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Publications de la Sorbonne. 401.

Nour, Soraya (2009, généré en 2015). L'intégration par reconnaissance de l'identité: l'héritage freudien. (Dans) Reconnaissance, identité et intégration sociale. Nanterre: Presses universitaires de Paris Ouest. 193-213. <http://books.openedition.org/pupo/748>

Orofiamma, R. (2002). Le travail de narration dans le récit de vie. Dans Niewiadomski, C. et de Villers, G. (dir.), *Souci et soin de soi, liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse*. 163-191.

Paillé, Pierre et Mucchielli, Alex (2008). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. 2ième édition. Armand Colin. 147-179.

Pedinielli, J.-L. et Fernandez, L. (2007). L'observation clinique et l'étude de cas. Armand Colin.

Petit Robert (2011). Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle édition millésime. 2837.

Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologie. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. 113-169.

Poncelet, V. (2007). Chapitre V: Méthodologie du récit de vie. In *Cancer et histoire de vie: la part psychosomatique*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.

Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. 173-209.

Rapport du comité d'experts sur les homicides extraconjugaux (2012). Remis au ministère de la santé et des services sociaux et ministre responsable des aînés. *Direction des communications du ministère de la santé et des services sociaux*. [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)

Rosenthal, R., Jacobson, LF., « Teacher Expectation for the Disadvantaged », *Scientific American*, 1968. 218 (4): 19-23.

Sampson, Robert J. et Laub, John H. (2012). Théorie du parcours de vie et étude à long terme des parcours délinquants. (Sous la direction de Mohammed, Marwan) Les sorties de délinquance: théories, méthodes, enquêtes. *La découverte*. 20-43

Van der Linden, Martial et Lardi, Claudia (2006). Mémoire et conception de soi dans coordonnée par Gruszow, Sylvie. L'identité: qui suis-je? *Éditions le pommier. Le collège de la cité*. 150-167.

Vaughan, Barry (2007). The internal narrative of desistance. *The British Journal of Criminology*. 47: 390-404.



Vaughan, Barry (2012). (Sous la direction de Mohammed, Marwan) Les sorties de délinquance: théories, méthodes, enquêtes. *La découverte*. 89-111.

# **Annexe A.**

## **FORMULAIRE DE CONSENTEMENT**

### **Renseignements portant sur la recherche**

**Titre de la recherche:** « Les trajectoires de vie menant au désistement criminel de détenus en libération conditionnelle à la suite de longues peines d'emprisonnement »

**Chercheure:** Dianne Casoni Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal

#### **1. Objectifs de la recherche.**

L'objectif de cette recherche vise à comprendre votre expérience de vie en tant que personne condamnée à une longue peine d'emprisonnement et à votre expérience de la libération conditionnelle afin de cerner les événements, les interactions et les points tournants qui ont pu vous influencer tout au long de votre vie.

## **2. Participation à la recherche**

Votre participation à cette recherche consiste en une série d'entretiens d'une durée variant entre une et deux heures chacune pour un total d'environ 15 à 30 heures d'entretiens dépendant de chaque personne.

Ces entrevues permettront de recueillir l'ensemble des expériences de votre vie avant, pendant et après votre incarcération dans le but de dresser un récit de votre vie.

## **3. Critères d'inclusion ou d'exclusion de la recherche**

Pour participer à la recherche, vous devez:

- Avoir purgé une sentence d'incarcération de plusieurs années consécutives pour un crime jugé grave avant d'avoir accédé à la libération conditionnelle;
- Être en mesure de parler de votre expérience de vie.

## **4. Confidentialité**

Vous êtes assuré que votre nom ne sera connu que par la chercheuse ou ses assistants. Elle utilisera un code pour faire référence aux informations que vous lui donnerez. Vous êtes également assuré que toutes les données permettant de vous reconnaître seront déguisées.

Les entrevues complétées seront conservées sous clé. De plus, les renseignements personnels recueillis seront détruits 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette date.

## **5. Avantages et inconvénients**

En participant à cette recherche, vous contribuerez à l'avancement des connaissances sur le désistement criminel. Votre participation pourra également vous donner l'occasion de partager votre riche expérience et ainsi vous permettre de mieux vous connaître.

Par contre, il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheuse ou son assistante. S'il y a lieu, elle pourra vous référer à une personne-ressource.

Sachez que si vous dévoilez une situation qui permet de croire qu'une personne court le risque d'être blessée ou tuée dans un avenir proche par un acte criminel, la chercheuse est dans l'obligation de chercher à prévenir cette éventualité. Dans ce cas, l'entretien devra prendre fin et la chercheuse vous informera de son obligation de signaler la situation soit à votre agent de libération conditionnelle, à la police ou encore à la victime potentielle. Cette disposition ne s'applique pas à des crimes passés, mais uniquement à ceux qui seraient sur le point d'être commis.

De même, la chercheuse est dans l'obligation de signaler à la D.P.J. (Direction de la protection de la jeunesse) toute situation actuelle dans laquelle la sécurité d'un enfant est compromise. Cela ne s'applique pas à des situations passées, mais uniquement à celles qui présentent un risque actuellement pour un enfant.

## **6. Droit de retrait**

Votre participation à ce projet demeure volontaire, vous pouvez refuser de répondre à toute question et vous pouvez vous retirer à tout moment sans préjudice et sans devoir justifier votre décision.

## **7. Indemnité**

Une compensation financière pour vos frais de déplacement de cent dollars (100\$) vous sera versée à la fin du processus d'entretiens

## Consentement

Je (nom et prénom du participant) \_\_\_\_\_

reconnais avoir eu le temps de poser toutes les questions que je voulais relativement au projet de recherche. Je reconnais avoir saisi les objectifs, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et après réflexion, j'accepte librement de participer à l'étude.

Oui  Non

J'autorise la chercheuse à enregistrer l'entrevue.

Oui  Non

Si oui, je l'autorise également à conserver les cassettes pour une période de 7 ans après la fin de la recherche. Ces dernières seront ensuite détruites.

Oui  Non

J'autorise la chercheuse ou son assistante à me contacter afin de faire un suivi auprès de moi concernant mon expérience.

Oui  Non

Je consens à ce que les données recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation

par un comité d'éthique de la recherche et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations.

Oui  Non

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

**Section réservée à la chercheure ou son assistante**

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées

Signature du chercheur \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

ou son assistante

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec Dianne Casoni, Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal au 514-343-2047.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

**Un exemplaire du formulaire de consentement signé doit être remis au participant**



